L'unité

N° 98 - 3F L'hebdomadaire du Parti socialiste 15 au 21 Février 1974

LA DICTATURE DES PETROLIERS

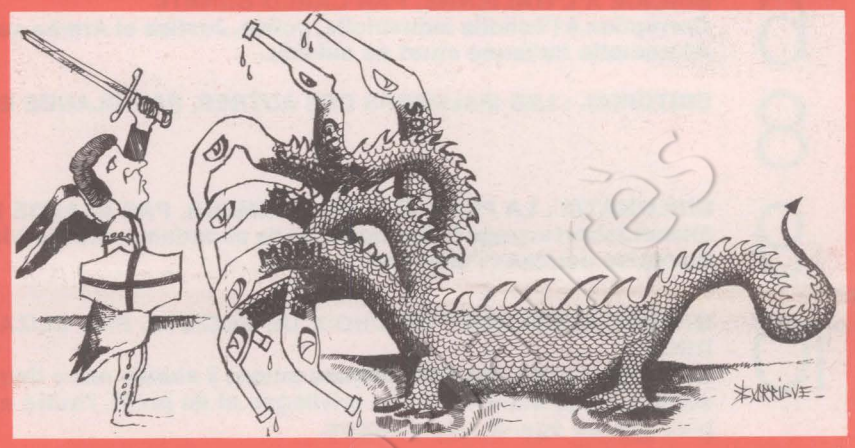



LA FIN DE CONCORDE

Pour Concorde c'est fini. Et ce n'est pas le plus grave. C'est le rôle global de l'industrie aéronautique française qui vient d'être remis en cause, revu et corrigé. Excepté pour la partie militaire, les productions favorites de Marcel Dassault, le gouvernement vient de mettre la dernière main au dépeçage de l'Aérospatiale.

Pour Concorde, les choses sont simples. La mise au secret du rapport Bloch n'a pas empêché les rumeurs de filtrer. Il fallait préparer l'opinion. Erreur technique, clientèle choisie, difficultés énergétiques, tout a été dit. Sauf que le gouvernement n'a jamais voulu définir de projet commercial, n'a pas voulu lutter contre les avionneurs américains, ne s'est pas donné les moyens de vendre l'appareil. Concorde volera, mais les quelques appareils fabriqués, en Angleterre et en France, ne le feront que pour prouver que le supersonique est aussi « rentable » qu'un autre appareil. Puis, pour servir de banc d'essai prolongé au super-Concorde — trois cents places — que les Américains préparent. Le jour où Boeing, ou plutôt Douglas, seront prêts, on échangera l'innovation technologique, la recherche, la mise au point contre un peu de sous-traitance. Un plat de lentilles en quelque sorte.

Mais l'aéronautique française ne se limite pas à Concorde. Et pour l'ensemble des programmes, « ce n'est pas la joie ». Excepté pour Dassault à qui l'Armée vient de déclarer qu'elle souhaiterait acheter 200 exemplaires

(Suite en page 2)

Italie : le suicide

GRANDE-BRETAGNE un choix de société

Sommaire

3 **LA DICTATURE DES PETROLIERS, PAR DAVID SYLVAIN.**
Après avoir préparé la « crise », les compagnies pétrolières ont su s'en servir.
LA GAUCHE ET LE COMMERCE INTERNATIONAL.

4 **PORTRAIT D'UN MONSTRE.**
Le monstre étant l.t.t., le portrait est passionnant.

5 **CHANGER LA VIE POLITIQUE.**

6 **SUICIDE A L'ITALIENNE, PAR CARLO BONETI.**
Corruption à l'échelle industrielle, police, Justice et Armée suspectées, la démocratie italienne court au suicide.

8 **EDITORIAL : LES MALHEURS DES AUTRES, PAR CLAUDE ESTIER.**

9 **DIPLOMATIE : LA POLITIQUE DE L'HUMEUR, PAR CLAUDE FUZIER.**
Michel Jobert voyage beaucoup et parle abondamment. Mais la diplomatie française est dans l'impasse.

10 **GRANDE-BRETAGNE : UN CHOIX DE SOCIETE, PAR ELIZABETH READING.**
En fin de compte, les Britanniques auront à choisir entre deux formes de société, l'une étant celle des privilèges et du profit, l'autre axée sur une plus grande égalité des chances.

11 **POLICE : « LA LEGALITE NE NOUS GENE PAS », PAR JEAN-LOUP REVERIER.**

12 **CHANGER LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE.**

13 **GREVES : « RATEAU EST VIABLE » PAR MICHELE BACKMANN.**
La C.g.e. veut démanteler une filiale qui, à son avis, n'est pas assez rentable. Les ouvriers répondent : « C'est une manœuvre qui sent son affaire Lip ». Et ils occupent l'usine.

14 **CHANGER LA VIE QUOTIDIENNE**

15 **COOPERATEURS : DE « LA PROLETARIENNE » A LA BIO-BOUFFE, PAR MARIE-LOUISE TAILLEFER.**
La coopération est un vieux combat. Et chaque génération invente une nouvelle forme de rapports, espérant ainsi « sortir du système ».

16 **ENVIRONNEMENT : LA BATAILLE DU VERCORS, PAR JOSETTE BARBIERI.**
Pour une fois, il s'agissait de faire un parc vivant. Respecter la nature, mais surtout permettre aux habitants de vivre autrement que dans un musée.

18 **CHANGER LA VIE CULTURELLE.**

19 **TELEVISION : MONSIEUR 70 % REVIENT, PAR JEAN MONTAGNARD.**
Le retour de Guy Lux sur la deuxième chaîne, c'est l'indice d'écoute à 70 % assuré. Le critère qui importe le plus...

20 **ARMEE : CEUX QUI REFUSENT, PAR JEAN-LOUP REVERIER.**
L'objection de conscience ne remet en cause ni la société, ni l'Armée. Elle pose simplement un problème de liberté. C'est trop pour le gouvernement.

24 **INSEE : AUTOPSIE D'UN INDICE, PAR MICHELE BACKMANN ET DAVID SYLVAIN.**
S'il s'obstine à refuser aux syndicats la négociation d'un nouvel indice des prix Giscard risque de se retrouver avec entre les mains un thermomètre cassé.

PHOTOS ET DESSINS
A.f.p. (pages 7, 10, 13, 17) Barrigues (1, 11, 19) Jean-Pierre Coureuil (pages 7, 9, 10) Fotolib (7, 12, 14, 20, 21) Keystone (page 18) Teich (page 5) U.p.i. (page 1, 7).

→

de l'A.c.f. (avion de combat futur). Au prix unitaire « évalué » de 50 millions de francs.

Le programme Corvette est en difficulté. Si l'avion lui-même n'est pas en cause, l'accumulation de détails mal réglés fait que le programme C 100 risque fort d'avoir le même avenir que le programme C 200 : être abandonné.

L'Airbus est bloqué. Alors que les Américains continuent de vendre leurs appareils — 14 Boeing 727 cette semaine — l'Airbus a beaucoup de mal à se faire une clientèle. Non que l'appareil soit mauvais, mais le marché a été pris. Par les Américains.

Inutile de parler de l'aviation légère. Pierre Clostermann, représentant pour l'Europe de la firme américaine Cesnna, a réclamé au début de la semaine au gouvernement français un changement de politique : le secteur nationalisé le gêne. Il lui fait concurrence. Et il semble qu'il ne soit pas loin d'être entendu.

Puis il y a Dassault, malheureux dès qu'il quitte les programmes militaires. Son avion Mercure ne se vend pas. Après le refus d'Air France, Air-Inter qui en avait commandé — c'est la seule compagnie — dix exemplaires, souhaiterait pouvoir annuler sa commande.

Pour remplacer, le Mercure, deux projets ont été envisagés : le Falcon 30-40, et un appareil, pas encore baptisé, d'une capacité de 180 places. Des groupes de travail mixtes ont été mis en place entre l'Aérospatiale et le groupe Dassault. La première fabriquera, le second fera les bénéfices. De la même manière depuis décembre, un groupe de travail a été mis en place entre l'Aérospatiale et la firme anglaise Hawker Siddeley, pour « confier » la voilure du H.s. 146 à la France.

C'est que la nouvelle structure à l'Aérospatiale favorise ce genre d'opérations. Elle permet d'utiliser le potentiel technologique et humain de la société nationale tout en laissant aux firmes privées la direction et les profits. Et si le prétexte de la restructuration, la coopération européenne, est dans l'impasse, les Américains, encore absents, sauront bientôt en utiliser les résultats.

Ils ont appris au fil des années à se servir de l'imprévision ou de la docilité du gouvernement français. Dans les années 60, le Pouvoir a laissé le champ libre — en refusant d'écouter les syndicats — à l'industrie américaine. Il lui a permis de rattraper son retard sur Caravelle, de présenter sur le marché des appareils inspirés par l'innovation technologique défrichée par les techniciens français, mais en version plus évoluée (D.c. 9, B.727, B.737). Aujourd'hui, ils ont compris. Inutile d'avoir un concurrent. Mieux vaut le transformer en sous-traitant. Et les malheurs de Concorde, les très graves difficultés financières de l'Aérospatiale permettront de faire passer la pilule. La défense est toute trouvée : « Nous avons fait tout cequ'il était possible ». Après cela on pourra toujours projeter la vie de Mermoz à la télévision et faire lire Saint-Exupéry aux lycéens.

Au bout du compte, le Pouvoir aura réussi à faire ce pourquoi il manœuvre depuis des années. Obliger une société nationalisée à jouer le rôle, logique aujourd'hui, de collecteur de plus-value pour les groupes privés. Au passage, on aura réduit l'emploi en poussant le personnel à partir, en réduisant les horaires, en fermant des usines — c'est fait pour Courbevoie, on en parle pour Châteauroux — en ne faisant plus appel à des entreprises extérieures : cela touche 20 000 personnes. Et lorsqu'il le jugera politiquement possible, en licenciant. Ce qui risque d'arriver assez vite. Parlant de « contraintes », les ministres intéressés tenteront de faire oublier leurs responsabilités. Or, elles sont majeures. Ce qui n'étonnera personne. ■

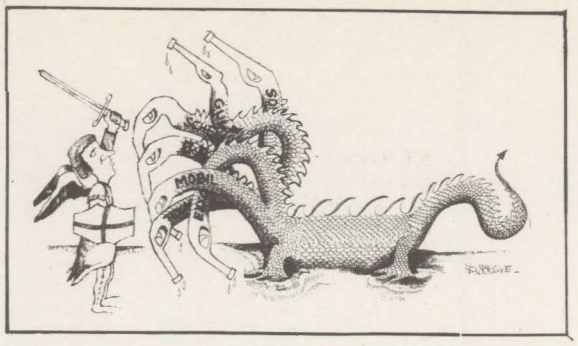

LA DICTATURE DES PETROLIERS

Les compagnies pétrolières avaient préparé la « crise ». Elles ont su s'en servir.

Voici cinq mois, dans la foulée de la guerre du Kippour, commençaient les plus grandes manœuvre pétrolières que le monde ait connues. Un des pans sur lesquels étaient assises les économies capitalistes développées se dérobait soudain.

Bien des commentateurs se sont interrogés sur le caractère plus ou moins artificiel de la crise ainsi ouverte. Sans que la vérité apparaisse aujourd'hui complètement, le voile commence à se déchirer. Ce qui a été présenté, il y a à peine deux mois, comme un « chantage politique » des pays arabes semble maintenant correspondre autant sinon davantage à la stratégie réfléchie et machiavélique des grands trusts pétroliers. Des faits, encore fragmentaires, laissent voir comment la menace d'une gigantesque pénurie et le renchérissement du pétrole ont été utilisés, sinon provoqués, par les firmes pétrolières pour grossir leurs bénéfices. L'économiste américain Walter Heller confiait il y a peu au magazine « Time » que le revenu brut des compagnies pétrolières américaines se gonflerait cette année de 24 milliards de dollars par rapport à 1973.

Plus récemment, le « Washington Post » portait des accusations précises : l'Aramco (1) aurait organisé avec l'Arabie Saoudite la hausse du brut saoudien. On se souvient également de l'impulsion donnée à Téhéran par le Shah au relèvement des prix au sein de l'Opaep (Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole) et personne ne soupçonne le souverain iranien d'un quelconque anti-américanisme.

La liste des faits troublants s'allonge : le scandale qui enflamme l'Italie (voir notre article page 6) en dit long sur les liens entre les compagnies et les gouvernements. Certains itinéraires fantaisistes suivis par les tankers au mois de janvier avaient-ils un autre motif que la volonté des compagnies de « prendre leur temps et leur bénéfice » entre deux hausses ?

"Embouteillages"

L'attente de certains navires pétroliers au large de Rotterdam tandis que les Hollandais apprenaient la pratique du week-end sans auto avait-il un autre but que de faire monter les prix ?

Les firmes pétrolières démentent de telles allégations ; ainsi Esso-France vient-il de faire savoir que jamais l'ordre de ralentir leur vitesse n'avait été donné aux capitaines des pétroliers pour arriver le plus tard possible aux ports. Cette firme répondait de la sorte à une accusation précise de la Fédération C.g.t. de la chimie.

Elle n'en a pas moins admis qu'un ralentissement avait dû être observé du fait des « embouteillages » dans les ports du Golfe Persique. C'est bien dit, non.

Les indices qui plaident en faveur d'une manipulation de la « crise pétrolière » par les firmes s'accumulent ; il y en aura d'autres. Sans attendre que la totalité du dossier s'étale au grand jour, il est possible de décrypter la stratégie des firmes pétrolières.

Quelle est la situation de ces firmes (dont la plupart sont d'origine américaine) à la veille de la guerre du Kippour.

Tous les pétroliers ne cessent de se plaindre à cette époque. Certes, la production et la vente augmentent raisonnablement, mais les marges de profits se rétrécissent. Les compagnies essaient de réduire leurs frais ; elles s'entendent pour éviter de coûteuses campagnes de promotion qui en définitive ne modifient pas leurs parts de marché. Et tentent d'éliminer les « indépendants ».

Surtout, les pétroliers sont inquiets pour l'avenir. Les grandes compagnies (les fameuses « major ») ont vu se réduire leurs marges de manœuvre au Moyen-Orient où de mois en mois, les prises de participation des Etats et les nationalisations se succèdent.

La fin du pétrole est programmée pour dans quelques dizaines d'années.

Aux Etats-Unis même la situation est encore pire : durant l'été 73, la commission fédérale du commerce a porté plainte contre huit de ces « major » pour infraction aux lois anti-trust.

Les accusées réagiront rapidement en provoquant immédiatement une pénurie factice. Au-delà, les lendemains de la guerre

→

La gauche et le commerce international

Les travaux d'approfondissement du Programme commun ont trouvé cette semaine un premier aboutissement avec la présentation à la presse d'un document de 15 pages contenant les conclusions qui ont fait l'accord des trois partis de la gauche sur trois questions d'une brûlante actualité : les problèmes monétaires, les sociétés multinationales, et les problèmes commerciaux internationaux.

Ce document n'a pas pour but de répondre directement à une situation conjoncturelle mais d'attirer l'attention des Français sur la gravité de la crise dans les domaines considérés et de proposer des solutions, enrichissant le programme commun, qui pourront trouver leur application selon des modalités tenant compte de la conjoncture.

C'est ainsi, par exemple, que les trois partis s'efforcent de définir un système monétaire international nouveau qui, au lieu d'être un instrument d'exploitation des peuples, reposerait sur la recherche du progrès social et d'un développement économique régulier pour toutes les nations. Il s'agit, en particulier, de dépasser progressivement le rôle monétaire aveugle de l'or, qui ne peut être supprimé d'un seul coup, pour parvenir à une régulation consciente du crédit et des relations monétaires internationales. Régulation qui inclura le principe de stabilité des parités monétaires, le dollar ne jouant plus le rôle de pivot. Le nouveau système proposé envisage en outre une profonde réforme du Fonds monétaire international mettant fin à la domination américaine et respectant les intérêts des pays en voie de développement.

En ce qui concerne les sociétés multinationales, le document de la gauche propose six séries de mesures :

a) Limiter leur champ par la nationalisation immédiate des filiales des sociétés multinationales américaines implantées dans les secteurs clés, dont le Programme commun de la gauche prévoit la nationalisation.

b) Exiger dès aujourd'hui le contrôle des investissements américains en Europe.

c) Harmoniser les législations sociales dans la C.e.e. au niveau le plus élevé et supprimer les discriminations.

d) Etablir des contrats de plan.

e) Contrôler les mouvements de capitaux et limiter les investissements étrangers.

f) Passer des accords contractuels, notamment en ce qui concerne les politiques industrielles et de recherche.

Enfin, au sujet du commerce international, le texte approuvé par les trois partis, qui se situe dans le cadre de la C.e.e., n'entend pas pour autant renforcer les blocs commerciaux ou les fermer. Il précise que « sans relâcher les relations avec ses principaux partenaires, et notamment avec ceux de la C.e.e., la France développera, dans tous les domaines, les échanges et la coopération avec les pays membres du Conseil d'entraide économique (Comecom) et les pays en voie de développement qui sont loin de correspondre à ce qui est possible et souhaitable ».

Le document définit ce que serait la politique d'un gouvernement de gauche en matière d'énergie. Celle-ci viserait notamment à faire sortir le secteur pétrolier français de l'emprise du cartel international, à diversifier les échanges et les accords de coopération, à développer le potentiel énergétique national, en particulier celui de la recherche et de la protection nucléaire.

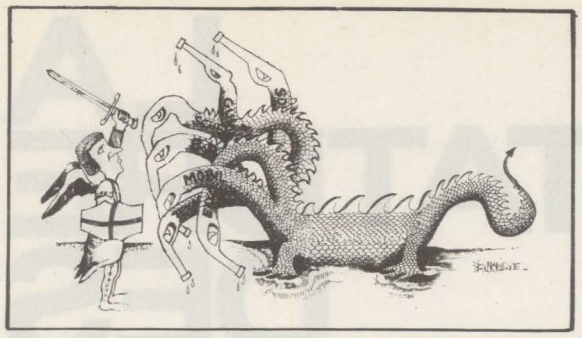

LA DICTATURE DES PETROLIERS

→

d'octobre leur offriront l'occasion d'un grand coup. Alors que personne ne croit à l'utilisation effective de l'arme du pétrole, surtout par des pays aussi liés aux Etats-Unis que le sont l'Iran et l'Arabie Saoudite, la volonté des pays arabes de peser politiquement sur l'Occident rencontre le souci des firmes pétrolières de tirer leur épingle du jeu.

La menace de pénurie, d'abord, contraint tous les gouvernements à se montrer plus complaisants vis-à-vis d'elles. Les compagnies, en effet, si elles ont perdu la maîtrise totale de l'exploitation des puits dans le Golfe Persique conservent le monopole exclusif du transport des produits pétroliers. Par là même elles peuvent, dans une certaine mesure, déjouer la sélectivité de l'embargo décidé par les pays producteurs. Le renchérissement des prix, ensuite, fait tomber dans l'escarcelle des compagnies un joli magot qui se compte en milliards. Comme chacun sait, la hausse des prix de vente des produits pétroliers a, du jour au lendemain, révalorisé les stocks. Voilà du profit facile.

Mais la hausse du prix du pétrole procure des avantages plus grands aux compagnies sur d'autres plans.

Plus le pétrole coûte cher, en effet, et plus l'écart de prix, entre l'énergie d'origine pétrolière et celle d'autres origines s'estompe. Avant la crise d'octobre, les compagnies ne faisaient pas mystère de leur volonté d'assurer elles-mêmes la reconversion énergétique. Le phénomène est flagrant aux Etats-Unis. Jean-Marie Chevalier dans Le Nouvel Enjeu Pétrolier (Calmann-Levy) exposait ainsi comment de 1966 à 1969 on assiste « à un véritable rush des sociétés pétrolières sur l'industrie charbonnière », comment dès 1972 certaines avaient acquis des gisements de schistes bitumineux, de quelle manière une firme pétrolière de la Sun Oil, « coupée du brut vénézuelien avec lequel elle approvisionnait sa raffinerie canadienne entreprend d'étudier les possibilités d'exploitation des sables asphaltiques de l'Athabasca dans l'Alberta » au Canada (cf. le document « Razzia sur l'énergie » dans l'Unité du 2 novembre dernier).

Pétrole et dollar

Et encore, le charbon, les schistes et les sables ne constituent-ils que des substituts provisoires au pétrole. Avec l'énergie nucléaire, c'est le pactole que visent certaines compagnies pétrolières. Selon Chevalier, la plupart de celles-ci sont engagées depuis des années dans la recherche d'uranium, et dans son enrichissement — jusqu'à un certain stade où le gouvernement américain s'est réservé un monopole — Ainsi « en 1970 on estimait, écrit Chevalier, que 17 sociétés pétrolières avaient effectué 55 % des travaux de recherche entrepris cette année là et contrôlaient 48 % des réserves connues d'uranium naturel. Plus en aval, seule la Gulf Oil a jusqu'ici pénétré dans l'industrie nucléaire, cependant celle-ci dépend de la banque Mellon, laquelle est liée à Westinghouse, autre grand du nucléaire... » La panique énergétique provoquée par la crise pétrolière a donné un nouvel élan au développement de l'énergie nucléaire, présentée maintenant comme la panacée. Les pétroliers l'avaient déjà programmée.

Relevons enfin parmi les avantages que tirent les compagnies pétrolières de la situation, la nouvelle vigueur dont fait preuve le dollar. Outre que cela leur donne droit à certaines faveurs de l'administration Nixon, les compagnies, qui ont leur base aux Etats-Unis, n'ont jamais oublié que les prix pétroliers sont exprimés en dollars et que donc, ce qui est bon pour la monnaie américaine est excellent pour elles.

Le gouvernement américain a-t-il été de connivence avec les pétroliers pour orchestrer ce jeu pétrolier ? Encore une question à méditer. Bien des éléments plaident en faveur d'une réponse affirmative. Le dernier en date — la conférence de Washington — ponctué il est vrai de nouvelles nationalisations en Lybie ne doit-il pas s'interpréter comme la manifestation de la volonté américaine d'avoir la caution des autres pays pour préserver au mieux les intérêts des compagnies dans les champs pétroliers ?

Lundi à l'hôtel Ritz avait lieu une réunion. Des « patrons » français écoutaient et discutaient avec un Américain. Le sujet : la crise pétrolière et l'inflation. Le leitmotiv : convaincre les pays producteurs de baisser leur prix. Par tous les moyens. Et les moyens envisagés n'étaient pas forcément pacifiques. Faut-il y voir un ballon d'essai ? Car il est évident que le « jeu pétrolier » ne peut pas, même pour les Américains, durer trop longtemps. Après le premier temps, celui des bénéfices, en est-on à celui des pressions ? Et pourquoi pas au temps de la canonnière ?

DAVID SYLVAIN

(1) Société commune de production de brut en Arabie Saoudite où l'on trouve la Socal, la Standard Oil, Texaco, Mobil Oil et l'Arabie Saoudite.

Portrait d'un monstre

Intuitivement, chacun réagit avec un certain effroi devant le terme « firme multinationale ». Monstre froid dont les intérêts dépassent l'échelle d'un pays, si grand soit-il, ce nouveau type d'organisme produit, à un certain moment de son développement, par le système capitaliste, reste cependant la plupart du temps sous le couvert du secret des affaires : General Motors, Standard Oil, Unilever... La liste est longue.

Grâce aux recherches d'un journaliste britannique, Anthony Sampson, un de ces monstres sacrés apparaît enfin dans la pleine lumière. Son livre « I.t.t., l'Etat souverain » (éditions Alain Moreau), autopsie cette firme immense, américaine mais sans patrie, touche-à-tout dont les intérêts vont des télécommunications à la pharmacie en passant par l'hôtellerie, la télévision, la location d'automobiles ou l'enseignement.

Il ne s'agit pas tant, dans cet ouvrage, d'une analyse économique du rôle d'I.t.t. dans l'économie mondiale que d'une description minutieuse des multiples manipulations auxquelles se sont livrés les dirigeants successifs de ce conglomérat pour acquérir, développer et consolider leur pouvoir.

Sans doute imagine-t-on que cette firme — qui vient au 10e rang mondial parmi les compagnies multinationales — a des rapports quelque peu privilégiés avec les pouvoirs politiques. On ne se doute sûrement pas que cela aille aussi loin que le raconte Sampson.

Depuis le double jeu pratiqué par le fondateur de la société Sosthenes Behn au cours de la seconde guerre mondiale, misant autant sur les deux camps et les « servant » tous les deux, jusqu'à l'appui donné à la C.i.a. pour empêcher l'élection de Salvador Allende et organiser le sabotage économique au Chili, l'histoire d'I.t.t. est celle d'un Etat dans l'Etat, et même d'un Etat au-dessus de l'Etat.

Les appuis politiques, I.t.t. n'en manque pas, depuis l'entourage de Richard Nixon aux Etats-Unis, Harold Mac Millan en Grande-Bretagne à une certaine époque, jusqu'à Pierre Abelin et Gaston de Bonneval, membres du conseil d'administration d'I.t.t. France — qui regroupe la C.g.c.t. et L.m.t. (télécommunications), les lampes Claude, Sonolor Oceanic, les laboratoires Payot, les maisons Levitt, la location de voitures Avis, les cours Pigier, les hôtels Sheraton, etc.

Sampson démêle les fils de l'écheveau mondial tissé par le patron actuel d'I.t.t., Harold Sidney Geneen. Nombre de péripéties étonnantes figurent dans ce livre. On voit par exemple comment I.t.t. en est venu, pour lancer un hôtel (Sheraton) à San Diego et faire assouplir la réglementation anti-trust, à « aider » financièrement le parti républicain lors de la réélection de Nixon, en obtenant que la convention du parti se tienne dans cette ville...

Devant l'assemblée générale des Nations unies, le 4 décembre 1972, Allende déclarait : « J'accuse I.t.t., devant la conscience du monde, d'avoir voulu provoquer dans ma patrie une guerre civile. »

Il ajoutait plus généralement à propos des firmes multinationales : « Ces entreprises géantes transnationales non seulement s'attaquent aux intérêts légitimes des pays en voie de développement, mais leur action asservissante et incontrôlée se fait également sentir dans les pays industrialisés où elles ont leur siège (...) C'est un phénomène qui a déjà provoqué une mobilisation de plus en plus grande des travailleurs organisés, y compris des plus grandes centrales syndicales qui existent dans le monde. Une fois de plus, l'action solidaire internationale des travailleurs devra se mesurer à un adversaire commun : l'impérialisme. »

D.S.

changer la vie politique

INFORMATION ET PROPAGANDE (SUITE)

Georges Fillioud, député socialiste de la Drôme, a constaté avec surprise que le numéro 106 d'« Actualités-Documents », publié en janvier 1974 par le comité interministériel pour l'information, et intitulé « Provins-Un an après. Des engagements tenus », avait été financé par des crédits inscrits au budget des services généraux du Premier Ministre.

A l'évidence, il s'agit pourtant d'une opération de propagande au service de l'U.d.r. et non d'une action d'information sur l'activité gouvernementale. Réalisée aux frais des Français.

Cela laisse bien augurer de la mission très spéciale de Denis Baudoin et de sa délégation à l'Information.

ATTENTAT SIGNE

Au cours de la campagne électorale des législatives, deux militants du P.s. de Noyon (Oise), qui distribuaient des tracts dans un village, avaient été agressés par des individus qui s'étaient empressés de porter plainte aussitôt en se présentant eux-mêmes comme les victimes... Le jugement a été rendu mercredi de la semaine dernière et le juge ne s'y est pas trompé : les militants socialistes ont été relaxés, les trublions royalistes (ils se réclament de l'organisation « Restauration »), dont l'un comptait déjà deux condamnations pour vol, ont été condamnés à une amende.

Le soir même, la voiture de l'un des deux socialistes était incendiée devant son domicile. Il est difficile de ne pas faire le rapprochement entre cet incendie et le jugement prononcé quelques heures auparavant. Du plus pur style fasciste...

LES FEMMES AU P.S.

Le dernier Comité directeur du Parti socialiste a consacré une partie de ses travaux à entendre un rapport de Marie-Thérèse Eyquem sur le problème de la place des femmes aux différents niveaux de responsabilité dans le Parti : place quasiment dérisoire puisqu'il n'y a, par exemple, que quatre femmes sur 81 membres du Comité directeur et pas une seule parmi les 89 députés socialistes. La solution à ce problème, qui se posait en termes analogues dans plusieurs partis étrangers, n'a pu être trouvée que par la fixation d'un pourcentage minimum de femmes dans les différentes instances. La formule est souvent jugée discriminatoire mais Marie-Thérèse Eyquem, approuvée par la Commission spéciale qui a été créée après le congrès de Grenoble, estime que c'est la seule méthode efficace.

Le « plancher » proposé est de 10 % ce qui est peu mais constituerait un progrès remarquable par rapport à la situation actuelle. Le Congrès de Suresnes sur les structures aura à se prononcer sur ce problème les 23 et 24 mars.

ECOLE ET SOCIALISME

Sous l'égide d'« Ecole et socialisme », se tiendra les 23 et 24 février à la mairie de Cachan un grand colloque national sur le thème : « Quelle école pour le socialisme ». François Mitterrand et plusieurs secrétaires nationaux du Parti socialiste y participeront ainsi que des syndicalistes responsables de tous les ordres d'enseignement, des animateurs de mouvements d'éducation populaire, des spécialistes socialistes des problèmes de planification, des enseignants, des éducateurs, des chercheurs, ainsi que des parents et des travailleurs conscients qu'on ne changera pas la vie sans aussi changer l'école.

ORDRE NOUVEAU CONTRE L'UNITE

« L'Unité » s'est retrouvée lundi et mardi, sur le banc des prévenus de la 17e Chambre correctionnelle. Elle le devait à quatre personnages, membres de l'ex-« Ordre Nouveau », qui s'estimaient diffamés par le passage d'un article de Nicolas Brimo, paru en juin 1973, sous le titre « Travail, famille, provocation ».

Nous étions, il est vrai, en bonne compagnie. Sur le même banc : « le Monde », Gérard Monate, secrétaire général de la Fédération autonome de la police en tenue, « Le Droit de Vivre » organe de la L.i.c.a. et « le Figaro ». Ces quatre journaux et Gérard Monate étaient « coupables », selon les plaignants, de l'usage des qualificatifs « raciste » et « fasciste ». Quant à « l'Unité », « Ordre Nouveau » avait choisi de la poursuivre pour un passage plutôt anodin de l'article, oubliant des informations, elles, beaucoup plus gênantes.

C'était de bonne guerre. Surtout que les membres de cette organisation d'extrême-droite, aujourd'hui dissoute, cherchaient une tribune pour redorer un blason bien terni.

De ces deux jours de débats, que retenir ? Comme il se doit, « Ordre Nouveau » avait amené à la barre des témoins : un juif, un homme de couleur et un résistant. A quoi, Pierre-Bloch répondit : « Hitler avait, lui aussi, ses juifs ».

Ensuite, leurs avocats s'épuisèrent à montrer qu'« Ordre Nouveau » n'était ni « raciste », ni « fasciste ». Une occasion de découvrir que l'extrême-droite d'aujourd'hui n'a même plus le courage de ses opinions, de ses crimes d'hier.

Puis, ce fut le tour des défenseurs. Les preuves de « racisme » commençaient à tomber, les citations à se multiplier. Me Roland Dumas parla, en dernier, pour « l'Unité ». Dans une plaidoirie très remarquable, il rappela quelques vérités à ces messieurs. Il parla de Vichy, des crimes de la Kollaboration, de la milice chère à François Brigneau, penseur d'« Ordre Nouveau » et rédacteur en chef de « Minute », de l'Algérie française et de l'O.a.s. Puis vint « Ordre Nouveau ». Ses slogans, ses actes et les liens de certains de ses membres avec des policiers. Enfin, il leur précisa — s'il en était besoin — qu'ils « trouveraient toujours la gauche pour lutter contre eux ».

Jugement à quatre semaines.

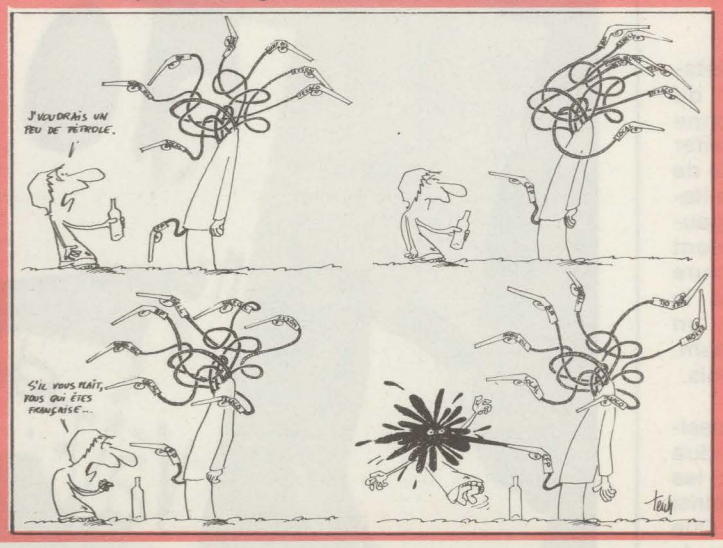

LES REUNIONAIS S'EMANCIPENT

40 000 travailleurs réunionais en France : seuls lieux de rencontre, les foyers-casernes de Debré. Pour faire échec à cet embrigadement, le Comité d'entraide des Réunionais en France (21 rue Gandon, Paris - Tél. 588.13.11) a décidé de créer à Paris un contre-foyer. L'ouverture en est prévue début mars. Le comité possède un local mais manque de presque tout le reste : peinture, tables, chaises, cuisinière, vaisselle, etc... Pour les voir ou les aider, on peut les contacter à l'adresse du comité où se tient une permanence tous les samedis de 10 à 18 heures.

SUICIDE A L'ITALIENNE

Corruption à l'échelle industrielle, police, Justice et Armée suspectées, la démocratie italienne court au suicide.

« Les relations entre les partis de la majorité sont en train de se détériorer », écrivait, il y a deux semaines l'éditorialiste du « Corriere della Sera », le quotidien italien le plus diffusé et le plus influent. C'est vrai. La coalition de centre-gauche péniblement remise en selle au mois de juillet 1973, après la ruineuse expérience de centre-droite du gouvernement Andreotti, avait tenu pendant six mois. Le « plan des cent jours », du au ministre socialiste Giolitti, était parvenu à ralentir, sinon à bloquer, l'augmentation des prix. Le gouvernement de centre-gauche (démocrates-chrétiens, socialistes, social-démocrates et républicains) était parvenu à donner l'impression de travailler sérieusement, ou, tout simplement, de « travailler » ; ce qui était déjà quelque chose pour l'opinion publique italienne habituée à des gouvernements inaptes, à des ministres qui parlent beaucoup mais ne réalisent rien, à des programmes hardis et ambitieux mais jamais appliqués. De plus, la gravité de la situation économique avait poussé les syndicats à modérer leurs revendications et le Parti communiste à adopter une ligne d'opposition constructive qui ressemblait beaucoup plus à un appui critique qu'à une opposition proprement dite. Toutes les conditions étaient donc réunies pour permettre au gouvernement de centre-gauche, dirigé par Mariano Rumor, d'échapper au sort des précédents gouvernements. Mais voici au contraire, les signes avant-coureurs de la crise : conflits internes, polémiques ouvertes, méfiance réciproque, lent glissement vers la paralysie.

Pourquoi ?

Parmi tant d'autres causes, une se détache tout particulièrement : la décision du secrétaire de la démocratie chrétienne Amintore Fanfani de ne rien faire pour éviter le référendum sur le divorce, cette épée de Damoclès suspendue sur la vie politique italienne depuis trois ans. Les forces de gauche, notamment les communistes, se sont efforcées par tous les moyens de conclure avec la démocratie chrétienne, avec le monde catholique italien en général, un compromis qui puisse éviter le référendum.

Mais Fanfani a repoussé ce compromis.

La coalition de centre-gauche en a aussitôt ressenti le contre-coup. La prétendue confiance réciproque n'a plus cours : les rapports entre ministres se sont tendus ainsi que ceux entre partis de la majorité. Que veut Fanfani ? A-t-il subi des pressions de l'aile droite de son parti et d'une fraction du clergé italien, comme ses amis voudraient le faire croire ? Ou nourrit-il un dessein secret ?

Trois bombes

Dans cette atmosphère de suspicion et de préoccupation, trois bombes ont explosé l'une après l'autre, ébranlant les électeurs italiens qui voient leur pays s'enfoncer chaque jour davantage dans le chaos.

Le Procureur Général de la République de Rome, Carmelo Spagnolo, accuse, dans une interview à l'hebdomadaire « Il Mondo », la police et une partie de la magistrature de vénalité, de corruption et de collusion avec le milieu et la Maffia. Le tribunal suprême de la magistrature — le Conseil Supérieur — enquête à son tour sur les relations de Spagnolo avec un maffioso connu, Franco Coppola, et sur le bien-fondé des accusations qu'il a portées contre la police et la magistrature. On ignore à ce jour quels faits a découvert le Conseil Supérieur (les journalistes n'ont même pas été admis dans l'immeuble où siégeait le Conseil). Cependant, le Tribunal Suprême a décidé que désormais Carmelo Spagnolo ne pourrait plus exercer ses fonctions à Rome.

Deuxième bombe, celle qui explose entre le vendredi 25 et le dimanche 27 janvier. De nombreuses casernes des Forces armées italiennes, au nord, au sud et au centre du pays, sont placées, à l'improviste, et sans raisons apparentes, en état d'alerte. Les permissions sont suspendues. Les chars sortent de leurs dépôts et sont prêts à intervenir. Autour des aéroports, sont placés des sacs de sable et des nids de mitrailleuses. Le 17° régiment de la division Acqui, basé à Cesano, non loin de Rome, est mis lui aussi en état d'alerte, prêt à intervenir pour une opération appellée en code « Chien enragé », qui prévoit la convergence sur Rome de tous les hommes en armes et prêts à combattre.

Distribution de tracts en faveur du divorce, à Rome.



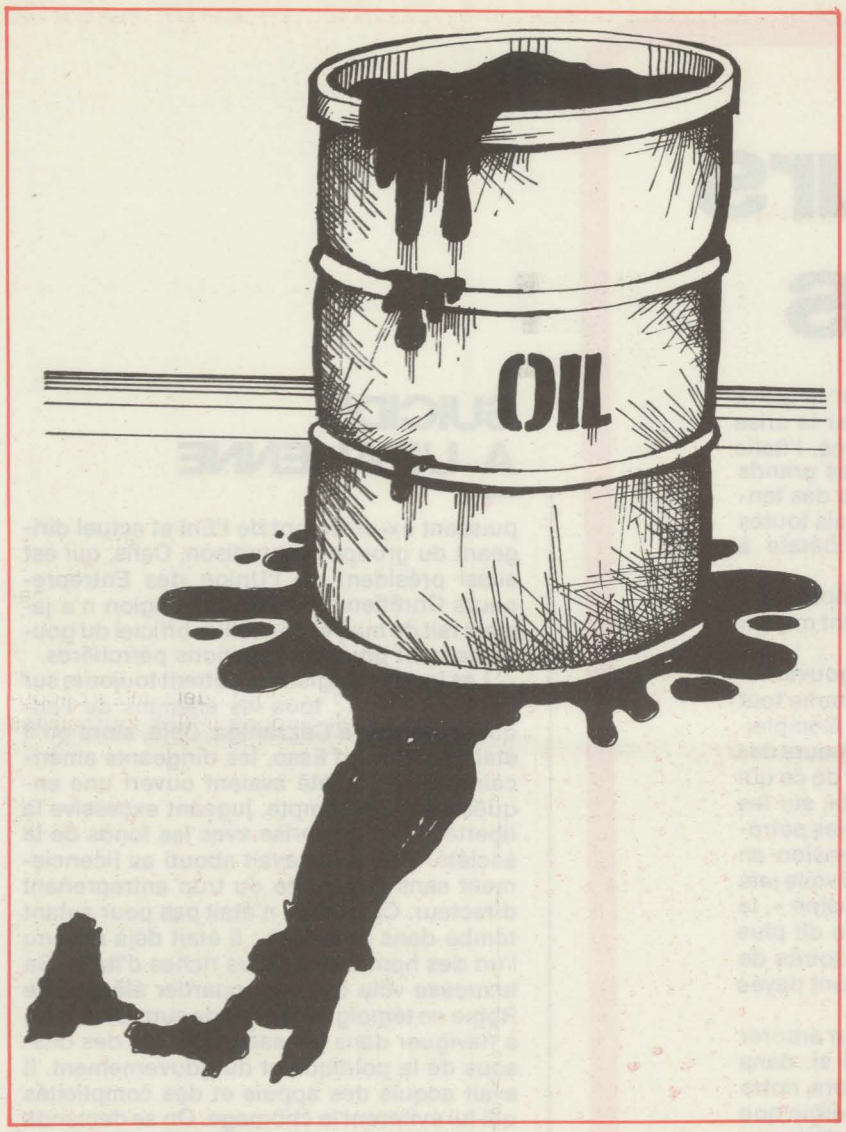



Manifestation à Milan, le 31 janvier dernier.



Vincente Cazzaniga.

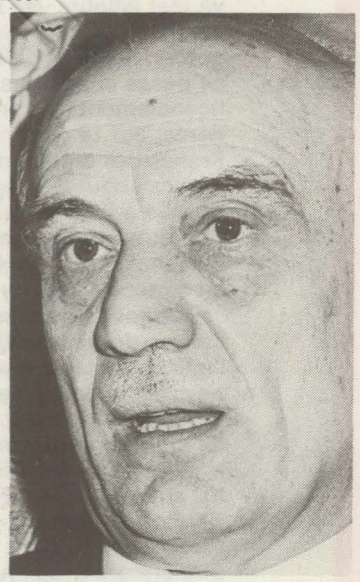

Amintore Fanfani.

C'est « l'Unità », l'organe officiel du Parti communiste italien, qui révèle le fait le dimanche 27, en quelques lignes, pour ne pas créer un affolement excessif, mais cependant faire savoir à qui-de-droit que « les yeux sont ouverts » et que l'Italie n'est pas le Chili. C'est un journal de droite, « Il Tempo », qui sympathise souvent avec les thèses des néo-fascistes de Giorgio Almirante, qui révèle le jour suivant un autre fait inquiétant: l'état d'alerte de la police et des carabiniers à Rome. De samedi à dimanche, les Romains devenus piétons à cause de l'interdiction de circuler en voiture, peuvent constater avec un certain effroi que les principaux édifices publics de la ville sont surveillés par des policiers et des carabiniers armés jusqu'aux dents : le Quirinal, résidence du Président de la République, le Palazzo Chigi, siège du gouvernement, Montecitorio, siège de la Chambre des Députés, le Sénat et la Rai (Radio et Télévision italiennes) ; sur les toits du Viminale, ministère de l'intérieur, on aperçoit les silhouettes des agents armés de fusils-mitrailleurs et dans les rues désertes circulent lentement de grandes jeeps bourrées de policiers.

Les questions de l'opinion publique et de la presse sur les raisons de cet état d'alerte restent, dans un premier temps, sans réponse. Le ministre de la Défense, le social-démocrate Tanassi, se contente de démentir. Le Commandement de la police de Rome se couvre de ridicule en affirmant que ce déploiement de force avait seulement pour but de contrôler que les Romains respectaient l'interdiction de circuler. Le jour suivant, un autre défi au ridicule : on laisse entendre que l'état d'alerte a été donné pour prévenir des actions de commandos palestiniens et basques...

On ne connaît pas encore la vérité. Et les rumeurs les plus troublantes circulent. Les juges de Padoue qui enquêtent sur les com-plots fascistes n'ont-ils pas arrêté certains officiers, compromis jusqu'au cou dans ces complots ?

Mais la bombe la plus puissante, c'est la troisième. Un groupe de jeunes « pretori » (juges de première instance) de Gênes, Rome et d'autres villes italiennes, enquêtaient depuis quelques mois sur le stockage illicite d'essence et de produits pétroliers. Arrivés à une première conclusion, ils se catapultent à Rome et perquisitionnent au siège de l'Union Pétrolière (association des pétroliers privés italiens) et dans une demi-douzaine de banques. Un camion chargé de documents quitte Rome pour Gênes, escorté par des Guardie di Finanze armés de mitraillettes. Le camion contient un matériel explosif : les preuves de la plus grande escroquerie, du plus gigantesque exemple de corruption de l'histoire récente du pays, pourtant si riche en événements de ce genre. Les premières indiscrétions et la nouvelle de l'incrimination de certains responsables de l'industrie pétrolière font tourner la tête : les compagnies pétrolières auraient fourni au gouvernement des données fausses sur les stocks de produits pétroliers pour influer sur les nouveaux prix dans un sens qui leur soit favorable. Vingt milliards de lires auraient été mis à la disposition de l'Union Pétrolière pour son « œuvre de promotion des intérêts des pétroliers ». On parle de fonctionnaires corrompus. Un homme politique sicilien très connu aurait encaissé un demi-milliard ; un autre homme politique, romain celui-là, aurait reçu par l'intermédiaire de sa femme de ménage un milliard deux cent millions de lires. Mais les noms de ces personnages ne sont pas révélés. Les magistrats qui enquêtent expliquent aux journalistes que le secret est la condition sine qua non pour faire aboutir l'enquête. Ils craignent des interventions d'en-haut. Ils redoutent aussi qu'on mette en marche le mécanisme qui a parfaitement bloqué jusqu'à ce jour toutes les enquêtes sur les nombreux scandales antérieurs. Aussi ont-ils conservé des copies de tous les documents. Ils gardent les bobines des écoutes téléphoniques (légales cette fois) dans un coffre-fort gardé à vue par des sentinelles armées. Ils craignent surtout que « l'affaire » leur soit légalement enlevée pour être confiée à des juges plus « compréhensifs ». D'ailleurs, l'attitude des avocats des pétroliers incriminés justifie les craintes des jeunes magistrats : ils s'efforcent par tous les moyens de faire apparaître plus graves les délits imputés à leurs clients afin que l'affaire soit confiée à des magistrats d'un grade supérieur. Voilà bien une nouvelle et curieuse manière d'exercer le rôle d'avocat de la défense.

Une corruption sans limite

Un personnage se détache nettement du groupe : c'est celui de l'ancien président de l'Union Pétrolière. Il s'agit de Vincente Cazzaniga, ancien directeur d'Esso-Italie, actuel président du plus important groupe financier italien, la Bastogi, ami personnel du →

Editorial

Les malheurs des autres

Les grandes villes d'Allemagne fédérale paralysées par la grève des services publics, la Grande-Bretagne secouée par la crise la plus profonde qu'elle ait connue depuis longtemps, l'Italie livrée aux scandales politico-financiers. Il est un fait que les grands pays d'Europe occidentale sont en proie à l'heure actuelle à des tensions graves, d'inégale importance et de formes diverses, mais toutes significatives de l'impuissance d'une certaine société libérale à s'adapter aux changements du monde.

Certes, l'exemple d'une France apparemment paisible et dont la vie politique, économique et sociale se déroule sans affrontement majeur paraît contraster avec celui de ses voisins.

C'est du moins ce que nous répètent tous les jours le gouvernement et les organes d'information dont il dispose : voyez comme tout va mal ailleurs, les Français sont vraiment des privilégiés ! Complaisamment, la télévision française multiplie les images des malheurs des autres. Au point qu'il ne lui reste guère de temps pour parler de ce qui se passe chez nous. Quelle discrétion sur la hausse des prix, sur les licenciements qui se multiplient, sur les profits des compagnies pétrolières, sur la déconfiture de notre aéronautique, sur l'extension en France de l'empire des firmes multinationales ! Quel pudique voile jeté sur les écoutes téléphoniques, les micros du « Canard Enchaîné », la chasse à l'« ennemi de l'intérieur », etc. De tout cela, on ne dit plus rien aux Français mais ils sauront tout en revanche de la soirée de franche gaieté que Georges Pompidou et ses ministres se sont payée en écoutant Thierry Le Luron.

Le gouvernement français est pourtant bien mal placé pour arborer cet air de satisfaction et faire aux autres la leçon. Même si, dans l'immédiat, les conséquences en sont moins visibles qu'ailleurs, notre pays est sérieusement atteint à l'intérieur par la crise de l'énergie que ses dirigeants n'ont ni su ni voulu prévoir. Et, à l'extérieur, la diplomatie tous azimuts dont on nous vante les mérites est en train de faire la preuve de son inefficacité. Michel Jobert se promène dans les capitales arabes, mais la France ne prend aucune part dans le processus de négociation ouvert au Proche-Orient. Ses relations avec l'Union Soviétique paraissent traverser une période de refroidissement. C'est pire encore avec l'Allemagne depuis le flottement du franc décidé au mépris d'engagements contractés deux jours plus tôt. Et si la France n'est pas seule à avoir fait voler l'Europe en éclats, elle y a trop contribué pour que les petites phrases acides et moralisatrices de notre ministre des Affaires étrangères à la conférence de Washington, où il eût certainement mieux valu ne pas aller sachant ce que les Américains voulaient en faire, soient accueillies par ses partenaires autrement qu'avec indifférence. Notre ministre des Affaires étrangères a sans doute du caractère mais il n'a pas les moyens d'être un autre Kissinger !

La politique de la France seule a souvent été une tentation de ce régime. De Gaulle y a cédé plus d'une fois. Sans toujours en tirer grand profit. Et c'était de Gaulle ! La France seule de Pompidou, de Messmer et de Jobert, c'est la France impuissante. Il conviendrait d'y réfléchir davantage plutôt que de se moquer des autres.

Nous ne sommes pas de ceux qui ne s'intéressent à un écrivain russe que lorsqu'il est un opposant au régime soviétique. Pas davantage de ceux qui se font les laudateurs d'un livre qu'ils n'ont pu lire eux-mêmes et pour cause puisqu'il n'a pas encore été publié en français. Et pas non plus de ceux qui font porter au Parti communiste français la responsabilité de ce qui se passe dans les pays de l'Est.

Cela dit, nous ne pouvons rester indifférents devant ce qui vient d'arriver à l'auteur de « L'Archipel Goulag ». François Mitterrand a écrit ici même la semaine dernière que l'important n'était pas ce que disait Soljenitsyne mais qu'il puisse le dire. Les autorités soviétiques paraissent en avoir jugé autrement au risque de provoquer des réactions en chaîne.

On dira que l'écrivain a nargué la loi et qu'il a quasiment contraint les dirigeants de son pays à réagir. Mais il l'a fait après que la liberté de publication lui avait été refusée. Quoi que l'on pense de ses prises de position, l'expulsion de Soljenitsyne souligne qu'il reste difficile d'être en U.r.s.s. un intellectuel non conformiste. Ce n'est pas faire preuve d'antisoviétisme que de le regretter.

CLAUDE ESTIER

SUICIDE A L'ITALIENNE

→

puissant ex-président de l'Eni et actuel dirigeant du groupe Montedison, Cefis, qui est aussi président de l'Union des Entrepreneurs Chrétiens (un peu de religion n'a jamais fait de mal) et conseiller officiel du gouvernement pour les questions pétrolières.

Les jeunes magistrats buttent toujours sur ce même nom : tous les chemins de l'enquête mènent à Cazzaniga. Déjà, alors qu'il était directeur d'Esso, les dirigeants américains de la société avaient ouvert une enquête sur son compte, jugeant excessive la liberté qu'il avait prise avec les fonds de la société. L'enquête avait abouti au licenciement sans indemnité du trop entreprenant directeur. Cazzaniga n'était pas pour autant tombé dans la misère : il était déjà devenu l'un des hommes les plus riches d'Italie. Sa luxueuse villa dans un quartier élégant de Rome en témoigne. Il avait de surcroît appris à naviguer dans les eaux troubles des dessous de la politique et du gouvernement. Il avait acquis des appuis et des complicités qui lui évitèrent le chômage. On se demande en Italie si c'est lui qui a découvert qu'avec la corruption, on peut tout obtenir. Il semble toutefois que ce soit lui qui l'ait, le premier, mise en pratique sur des bases industrielles. Comme s'il s'agissait de n'importe quelle activité économique, indispensable au bon fonctionnement d'une entreprise. Dans le dernier numéro de « l'Espresso » qui s'est longuement intéressé à lui, on écrivait : « On le verra difficilement les menottes aux poings, car il est trop dangereux et pourrait entraîner derrière lui une impensable armée de notables de la politique et de l'Armée ». Et pourtant : samedi dernier, un mandat d'arrêt a été émis contre ce personnage. Mais il n'était pas chez lui : il se trouvait à New York, en mission officielle. Il paraît que, pour la modique somme d'un milliard de lires, il a obtenu que l'Enel (l'Edf italienne) renonce à construire des centrales nucléaires au profit de celles utilisant le fuel. Décision qui représente des milliards de bénéfices pour les compagnies pétrolières et qui risque de conduire l'économie italienne au désastre d'ici dix ans.

C'est vraiment un triste tableau que les Italiens peuvent contempler aujourd'hui : des magistrats qui s'accusent mutuellement des pires forfaitures ; la police en accusation ; le haut-commandement de l'armée suspecté ; la collusion entre classes politiques et puissances d'argent devenue monnaie courante. Et surtout, l'ombre du référendum qui peut couper le pays en deux et laisser la voie libre à des solutions aventureuses.

Comment en sortira-t-on ?

Pietro Nenni, le vieux leader socialiste déplore et dénonce, dans une interview à « Mondo Operaio », l'état de démoralisation de l'opinion démocratique à cause des scandales. « Je ne crains pas le *golpe* (coup d'Etat), dit-il, je crains seulement le suicide politique de la démocratie ».

CARLO BONETI

Diplomatie

LA POLITIQUE DE L'HUMEUR

Michel Jobert voyage beaucoup Mais la diplomatie française est dans l'impasse.

Un visage frippé qui, lorsqu'il s'étire d'un sourire, devient celui d'un clown triste. Une voix à la limite des sons désagréables. L'aisance d'un homme habitué aux salons des ambassades.

Le général de Gaulle avait trouvé Maurice Couve de Murville. Le président Pompidou a déniché Michel Jobert. La diplomatie de la Ve aime les visages moroses et la France promène par le monde des figures mélancoliques à l'opposé de celles qu'on prête habituellement aux Français.

Notre ministre des Affaires étrangères fait parler de lui. En France, par la grâce des moyens d'information officiels et officieux qui le présentent comme le porte-parole de l'indépendance et du courage. En dehors de nos frontières, dans les milieux responsables, qui assistent tantôt médusés, tantôt irrités, à ses « sorties » spectaculaires.

Michel Jobert voyage beaucoup, ce qui correspond à ses fonctions et repose Georges Pompidou. Peut-être deviendra-t-il, avec Henry Kissinger, un exemple de la revanche des ministres des Affaires étrangères sur les présidents. Sa politique est-elle celle de l'Elysée ? Sans doute. Mais qui influence le plus l'autre ? On ne saurait le dire.

La crise du pétrole a donné sa chance à Michel Jobert. La diplomatie française, écartée des grands règlements internationaux, a saisi l'occasion de faire une rentrée aussi fracassante que possible. Le ministre des Affaires étrangères, qui n'avait eu aucune part dans la fin du conflit du Moyen-Orient, s'est précipité dans cette région pour y parler armement et pétrole. Le roi Fayçal, qui devient la reine de Saba des temps modernes, l'a reçu et lui a promis trente millions de tonnes de pétrole en trois ans, à un peu plus de dix dollars le baril. Le grand projet d'un accord sur vingt ans semble, en revanche, être renvoyé à d'autres temps.

Michel Jobert s'est donc fait le champion des accords bilatéraux. Certes, il n'est ni le premier, ni le seul. Les nations capitalistes industrielles, devant la perspective d'une diminution du flot pétrolier, sont accourues en ordre dispersé pour garantir leur avenir. Le Japon, l'Allemagne fédérale, l'Italie ont fait comme la France, avec dans les serviettes de leurs diplomates des programmes d'investissement. Mais Michel Jobert a quelque chose de plus à proposer. Outre les usines, il offre des armes. Le Mirage,

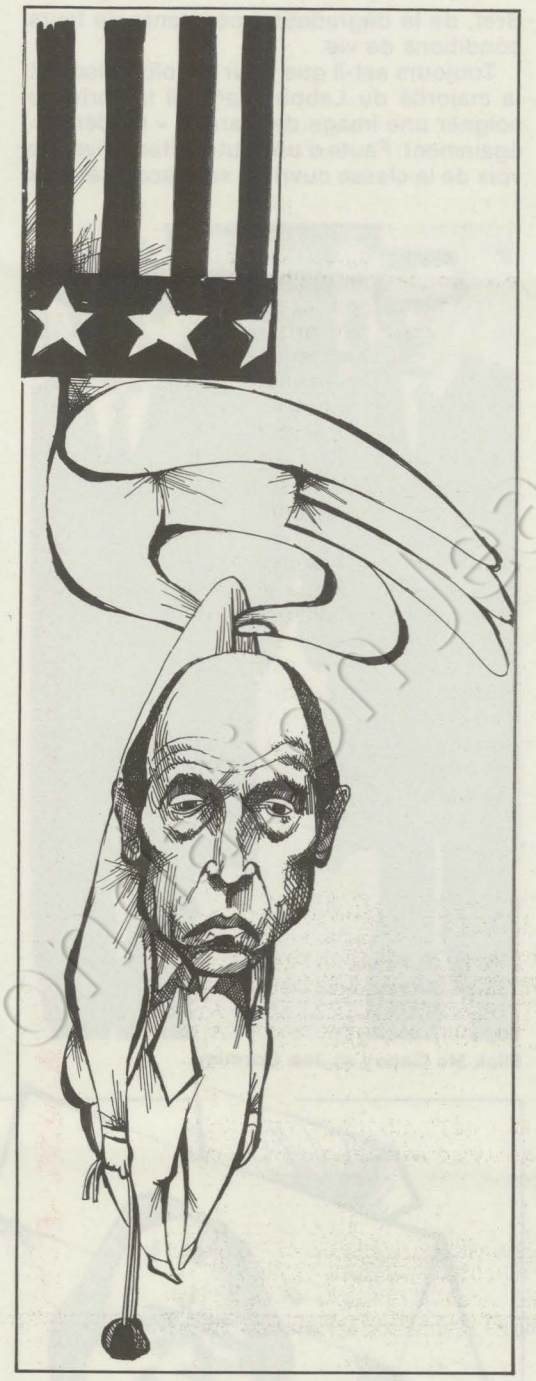

l'AMX 30, les fusées antichars, les hélicoptères super-Frelon sont des marchandises que les riches du Tiers Monde se disputent. Les pauvres aussi, d'ailleurs. 38 Mirage III et 275 AMX 30 pour l'Arabie Saoudite. Des Mirage pour l'émirat d'Abu Dhabi, qui pourrait presque en offrir un à chacun de ses 80 000 habitants. Un regard encore vers l'Irak, qui consacre aux dépenses militaires 10 % de son revenu national, qui risque de ne pas être mince, les réserves pétrolières de ce pays le plaçant au 6ème rang mondial.

Et cependant, malgré ces propositions alléchantes, les voyages de Michel Jobert au Moyen-Orient n'ont pas été le grand succès attendu. Les Etats arabes se sont montrés prudents. Leur fortune, c'est-à-dire le pétrole, ne se galvaude pas. L'Aramco peut annoncer qu'elle augmentera sa production en Arabie et les capitaux arabes se dirigent de préférence vers le phare de New York. Car partout, la diplomatie française a rencontré l'action américaine qui dispose de moyens considérables.

En réalité, la politique du gouvernement français, en jouant sur plusieurs tableaux, a secrété ses propres contradictions. D'une part, on a voulu faire cavalier seul au Moyen-Orient. D'autre part, on a voulu nuire aux Américains en mobilisant contre eux l'Europe. Mais sur quoi mobiliser l'Europe, alors que dans la plupart des domaines, l'action de Paris l'a empêchée de s'unir ou n'a pas eu pour but de la faire marcher au même pas, y compris en face de la crise pétrolière. Alors l'union au nom de l'anti-américanisme ? Ça ne passe ni en Allemagne ni en Grande-Bretagne, ni en Hollande. Et pas beaucoup ailleurs. Michel Jobert a donc recherché un succès diplomatique qui, au niveau de l'information pourrait camoufler le vide de la politique pompidolienne. A Bruxelles, il a accumulé les déclarations sur le thème : « La France n'ira à Washington que si... ». On avait oublié, bien entendu, que le thème précédent était : « La France n'ira pas à Washington ». Il faut lire certains commentateurs : Michel Jobert est parti à Washington pour surveiller les autres ministres européens et en particulier Walter Scheel, porte-parole unique que s'est donné la Communauté. Le compromis de Bruxelles, entre Michel Jobert et Walter Scheel, chacun peut le comprendre, relève du formalisme : des mots pour justifier la volte-face de la diplomatie française, après cette autre volte-face qui a fait abandonner à Valéry Giscard d'Estaing le franc non flottant.

L'exigence américaine est simple : choisissez entre le « unissons-nous » et le « chacun pour soi ». La réponse était l'union de l'Europe et la discussion entre des partenaires égaux. Car les pays producteurs auraient considéré une Europe unie comme un partenaire d'une taille non ridicule en face des U.s.a. L'avertissement avait été donné par le colonel Boumedienne et Michel Jobert l'a entendu chuchoter à Riad. En a-t-on tenu compte ? Il est plaisant d'entendre Georges Pompidou affirmer devant le Conseil des ministres que l'Europe doit affirmer sa personnalité face aux Etats-Unis. Sans doute mais ce n'est pas la politique de l'humeur pratiquée par le gouvernement français qui peut permettre d'atteindre cet objectif.

L'Europe est allée à Washington, France inclue, toujours aussi divisée et la conférence ne pouvait s'achever que sur un désaccord. Michel Jobert s'y serait déplacé au nom des pays producteurs ? Les Etats-Unis ne l'ont pas attendu pour discuter avec ces derniers et savent que dans quelques jours ils auront de leur part une réponse. Il ne restait donc qu'un visage grognon pour une politique brouillonne.

CLAUDE FUZIER

Grande-Bretagne

UN CHOIX DE SOCIETE

Les Britanniques auront à choisir entre deux formes de société, l'une défendant les privilèges et le profit, l'autre axée sur une égalité plus grande des chances.

De notre correspondante

La détermination de 260 000 mineurs conscients de la légitimité de leurs revendications, décidés à aller jusqu'au bout de leur action en engageant la grève totale et l'obstination d'un homme, en l'occurence le Premier ministre Edward Heath à ne rien céder, vont amener les Britanniques aux urnes le 28 février prochain. Est-ce à dire que les électeurs devront se prononcer pour ou contre les mineurs, pour ou contre la politique conservatrice ? Réellement, et en dépit des apparences, le choix est infiniment plus complexe. Cette complexité est ressentie par l'opinion publique, plus ou moins traumatisée par la semaine de 3 jours, par les restrictions de toutes sortes, par la hausse des prix et par les menaces encore plus graves que fait peser sur son niveau de vie l'aggravation de la crise économique découlant de l'arrêt total de la production de charbon.

Cette situation se traduit dans les premiers sondages, confus et contradictoires, qui n'avantagent nettement ni conservateurs ni travaillistes. D'ailleurs, dans les états-majors des deux grandes formations on avoue que les jeux sont loin d'être faits. Tout dépend donc, comme toujours, du « marais » des indécis.

Les rouges sous le lit

Bien sûr, Heath et les conservateurs voudraient ramener le débat à son expression la plus simple : « modérés » contre « extrémistes ». « Faites triompher la modération contre l'extrémisme et l'irresponsabilité, dit Heath en substance, élisez un gouvernement conservateur fort qui bénéficiera de l'autorité nécessaire pour lutter contre l'inflation », (c'est-à-dire contre les revendications « exagérées » des salaires). « Quant aux mineurs, eh bien leur situation sera examinée en temps voulu ».

S'efforçant de semer la division au sein du Trade-Union Congress en distinguant entre bons et mauvais syndicalistes, entre le « modéré » Joe Gormley, président du syndicat des mineurs, qui a, bien entendu, ses faveurs et « l'extrémiste » Mick Mc Gahey, vice-président du syndicat, qui est également membre du bureau politique du Parti communiste, Heath et ses amis n'hésitent pas à brandir l'épouvantail usé jusqu'à la corde des « rouges sous le lit » pour effrayer le bourgeois.

Non, a rétorqué Harold Wilson. Cette élection est « frauduleuse ». Le véritable problème n'est pas celui des mineurs mais la faillite de la politique gouvernementale. Le premier ministre veut se servir de leur grève pour masquer son incapacité à gouverner. Mais les électeurs ne s'y tromperont pas. Ils savent que leurs difficultés découlent de la hausse des prix (leur soi-disant contrôle n'empêche pas la commission compétente d'accorder sans cesse des dérogations), de la mauvaise situation de l'emploi, de la montée des loyers, des retraites parcimonieuses. Bref, de la dégradation constante de leurs conditions de vie.

Toujours est-il que pour Harold Wilson et la majorité du Labour Party, il importe de soigner une image de marque « modérée » également. Faute d'une autre alternative, les voix de la classe ouvrière sont acquises aux travaillistes. Or, il s'agit à présent de gagner les classes moyennes, en somme « le marais ».



Mick Mc Gahey et Joe Gormley.

Aussi, l'ancien premier ministre a-t-il multiplié récemment les actions tendant à se démarquer des « extrémistes » souvent « infiltrés » dans l'appareil syndical en condamnant ouvertement, lui aussi, le communiste Mick Mc Gahey. Il a lancé des appels du pied discrets à l'exécutif du syndicat des mineurs pour qu'il diffère la grève totale pendant la campagne électorale mais sans résultat. Il était trop tard. L'écrasante majorité en faveur de la grève (81 %) (chiffre jamais obtenu dans une telle consultation) ne pouvait plus faire reculer l'exécutif sous peine de se faire accuser de « trahison » par sa base et d'être débordé. Plus fructueuses ont été, en revanche, les démarches de Wilson auprès de l'autre syndicat en grève, celui des conducteurs de trains. Celui-ci a annoncé lundi, qu'afin de créer une situation favorable aux travaillistes, il décidait de suspendre pendant la durée de la campagne, sa grève perlée quotidienne et sa grève totale tournante de 24 heures par semaine et par région. C'est un point important à l'actif des travaillistes car cette forme d'arrêt de travail exaspérait des millions d'usagers.

Cela dit, il est évident que conservateurs et travaillistes ne se présentent ni les uns ni les autres devant les électeurs à un moment propice. La rigidité, le manque d'imagination dont a fait preuve Heath, ses négociations avortées avec les mineurs, n'ont pas été accueillies favorablement par l'opinion ni même par la presse cependant hostile dans son ensemble à leur action, exception faite de l'organe du Parti communiste. Mais la fermeté des mineurs a rendu « les faucons » conservateurs encore plus irréducti-

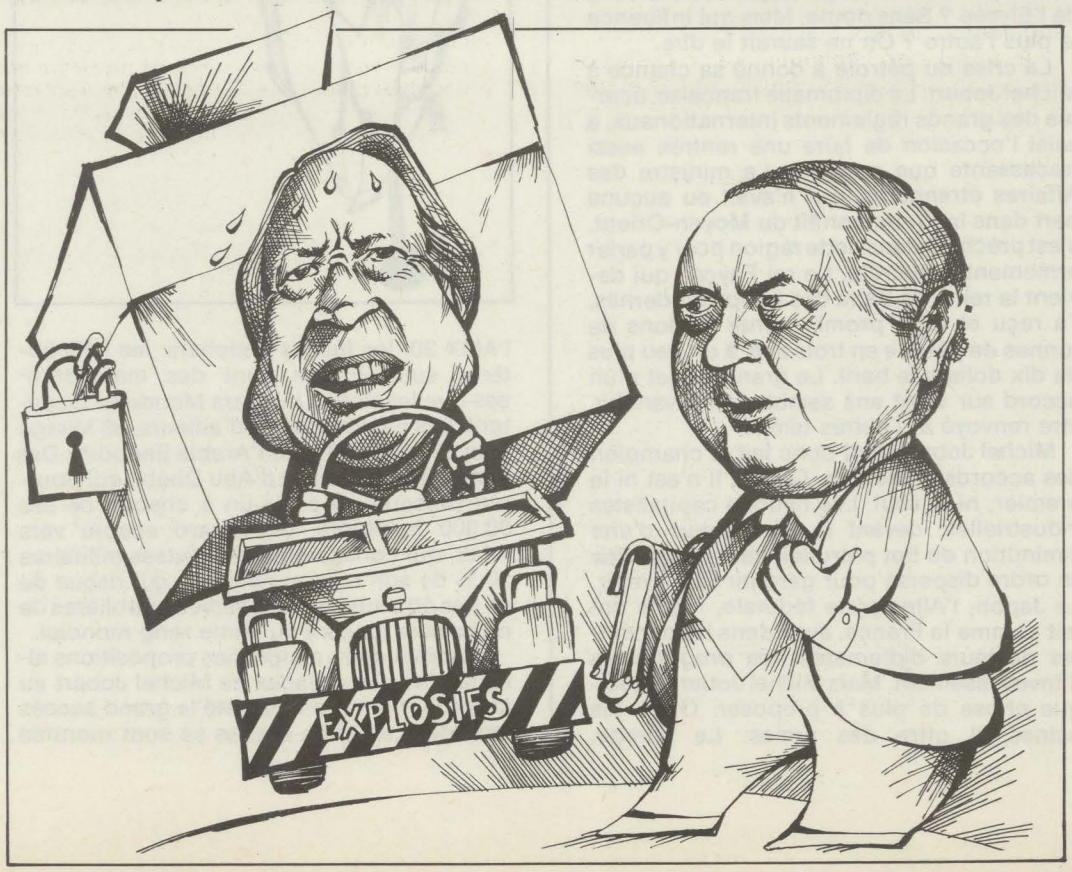

bles, plaçant Heath au pied du mur : perdre toute autorité ou retourner devant le pays.

Quant aux travaillistes, il est clair qu'une atmosphère de conflit social, dont ils sont rendus responsables par le gouvernement, ne les avantage pas. Cependant, une faille dans la stratégie conservatrice : l'annonce de l'élaboration d'une nouvelle législation sociale visant à faire supporter aux syndicats le versement des allocations familiales destinées aux grévistes, unique source de revenus que ceux-ci perçoivent une fois l'action engagée. Cette disposition figurant dans le manifeste conservateur sera, nul n'en doute, accueillie fraîchement par l'opinion. D'autant que ce long document ne contient guère de promesses, outre les affirmations renouvelées de s'en tenir à une stricte politique des revenus.

Le manifeste travailliste

Le manifeste travailliste, par contre, est d'une tout autre dimension. Bien que le « Labour » s'efforce de se montrer le plus rassurant possible, ce texte reprend essentiellement les propositions adoptées lors de la dernière conférence nationale du Parti en octobre dernier, conférence qui a été marquée par un net tournant à gauche. Ainsi ce document :

- préconise la nationalisation du pétrole et du gaz de la Mer du Nord, des chantiers navals, de l'aéronautique et de certaines firmes de l'industrie pharmaceutique et des transports routiers.
- s'élève contre la domination des compagnies pétrolières multinationales (qui viennent tout juste de se manifester en augmentant le prix de l'essence de 20 %).
- s'engage à appliquer une nouvelle politique concernant les charbonnages et une revalorisation de la situation des mineurs.

Les travaillistes réaffirment en outre leur opposition à toute politique de contrôle des revenus et leur volonté d'abolir la législation conservatrice sur les relations sociales. Ils feront adopter une loi tendant à rendre aux municipalités le droit de fixer les loyers, combattront la spéculation foncière, introduiront une taxe annuelle sur la fortune et définiront des dispositions tendant à faire participer les travailleurs à la gestion des entreprises. Bref, il s'agira de faire tourner le potentiel industriel britannique à plein et, par des mesures introduisant davantage de justice sociale, de créer un climat propice à la productivité.

En fin de compte et contrairement à une opinion un peu trop répandue, la distance s'est creusée entre les partisans de Heath et ceux qui se sont rangés derrière Harold Wilson. Et les Britanniques auront à choisir dans 15 jours entre deux philosophies politiques, entre deux formes de société, l'une étant celle des privilèges et du profit, l'autre axée sur une plus grande égalité des chances.

ELIZABETH READING

Policiers: « La légalité ne nous gêne pas »

Banditisme et contestation. Deux expressions de notre société où Marcellin puise sa raison d'être. Jouant de la première pour mieux combattre la seconde, il s'est à nouveau découvert à l'occasion de la récente vague de hold-up. Occasion rêvée pour lui d'entonner son vieux refrain sur le manque d'effectifs. S'il est un point où les syndicats de policiers sont assez unanimes pour reconnaître quelque mérite à l'actuel ministre de l'Intérieur, c'est bien celui-là. Depuis 1969, 19 000 postes ont été créés, soit une augmentation de 20 % des effectifs. Sans doute est-ce encore insuffisant pour compenser l'urbanisation accélérée qu'a connue la France au cours des vingt dernières années. Mais ce n'est pas négligeable. D'où la question posée par les syndicats de policiers : A quoi servent les nouvelles recrues ?

Le Syndicat national autonome des policiers en civil apporte une réponse intéressante à cette question : « L'augmentation des effectifs concerne particulièrement la police en tenue, car la priorité a toujours été donnée, d'une part au maintien de l'ordre, et d'autre part aux problèmes de la circulation routière ». Quand à la police en civil, la plus concernée par la lutte contre le banditisme, ce syndicat constate que ses effectifs ont pratiquement stagné, passant de 10 594 hommes en 1960 à 10 713 dix ans plus tard. Le corps des 2 500 enquêteurs — leur « formation » dure cinq semaines ! — dont la création remonte au décret du 16 août 1972 ne permet pas de faire face aux besoins. Et l'avenir se présente sous un jour sombre.

Le corps des inspecteurs passera de 12 221 hommes actuellement à 12 205 en 1978 et celui des enquêteurs de 1 517 à 4 914 dans le même temps. Quand on sait que, la brigade anti-gang mise à part, les policiers en civil sont assujettis à d'interminables tâches administratives et de parade qui occupent une grande part de leur temps, on comprend l'inquiétude et le scepticisme des policiers face à l'assurance de Marcellin.

Les chiffres parlent : 30 à 50 % d'inspecteurs en moins, depuis vingt ans, dans les grandes villes. Or leur population s'est souvent accrue dans les mêmes proportions et les affaires se sont multipliées par dix, vingt ou cinquante.

C'est pour protester contre l'inadaptation de la police à une France passée du stade rural au stade urbain que les maires de plusieurs grandes villes (Lille, Lyon, Marseille, etc...) ont refusé de payer l'augmentation des redevances communales au budget du ministère de l'Intérieur. Il ne s'agit pas, dans l'esprit de ces élus, d'entraver le fonctionnement de la police mais bien plutôt d'attirer l'attention des citoyens sur l'utilisation politique de la police et l'insuffisance notoire de ses effectifs.

Et l'on retrouve ici l'affirmation de départ selon laquelle, sous couvert d'assurer la sécurité des citoyens, Marcellin s'est avant tout attaché au maintien de l'ordre :

« Les forces de police agissant au nom du gouvernement mais non forcément représentatives de sa politique, seront une nouvelle fois soumises à de rudes épreuves », estime J. Chaunac, secrétaire du Syndicat général de la police dans « l'Unité syndicale », organe officiel de la Fédération autonome des syndicats de police (F.a.s.p.) du 8 février dernier. Relevant que l'impuissance publique face à la crise a été reconnue par Giscard d'Estaing lui-même, Chaunac poursuit : « Il n'y a pas de compagnies d'intervention ou de C.r.s. dans les milieux de la Bourse et de la spéculation internationale.

Gérard Monate, secrétaire de la F.a.s.p., relève également cette distorsion. Certes, la criminalité, fruit des injustices sociales et du pourrissement des mœurs, mérite la plus grande vigilance. Mais la fraude fiscale, la spéculation et autres scandales financiers connus et inconnus, portent bien davantage atteinte à la justice. Marcellin garde un silence lourd de significations sur ce chapitre.

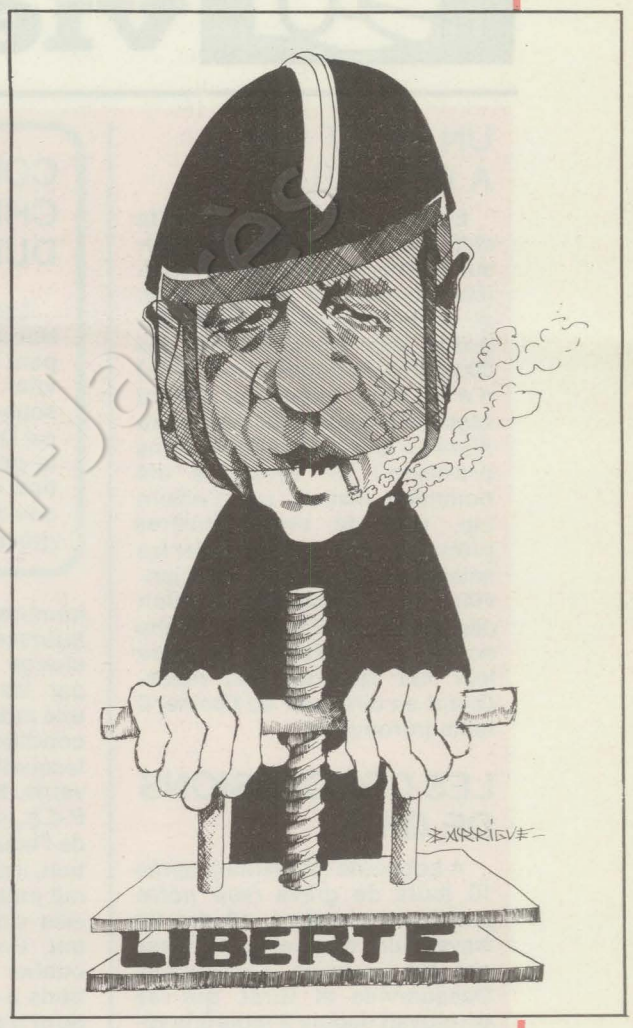

Mieux : il s'en prend aux magistrats, coupables à ses yeux d'une « criminelle indulgence » envers les truands. On ne peut s'empêcher de rapprocher cette attitude des efforts développés par ces derniers, sous l'impulsion du Syndicat de la Magistrature, pour s'attaquer à une Justice de classe plus lourde envers les petits délinquants que pour les professionnels de la faillite.

Marcellin a du même coup cherché à diviser les policiers et les magistrats. C'est que la constitution du comité de liaison Presse-Police-Justice le met particulièrement mal à l'aise. Mais c'est peine perdue. Dans leur grande majorité, les syndicats de policiers ont évité le piège. Lassé des perfides attaques dont Monate et son syndicat font l'objet, conscient de la gravité de la situation et de la nécessité de refuser plus que jamais de servir un parti contre les Français, Chaunac constate que la revendication prioritaire des policiers est devenue « le respect de la légalité, qui fait grincer les dents ».

Chaunac conclut : « Pour l'exécution de notre travail, pour l'action syndicale, pour faire même un brin de causette avec les braves gens, seraient-ils étiquetés « ennemis de l'intérieur » par les hauts fonctionnaires ou les généraux de ces services... de la République française, la légalité ne nous gêne pas ». Mais qui gêne-t-elle donc ?

JEAN-LOUP REVERIER

changer la vie sociale et économique

UN PETIT LIP A BONNEUIL

Encore un patron qui prend la clef des champs. A Bonneuil-sur-Marne, l'entreprise M.p.b.f. (Manufacture de préfabrication de sols en ciment) vient de déposer son bilan. Aucun des 80 employés (immigrés à 50 %) n'a été payé : ceux qui avaient reçu un chèque pour décembre n'ont pu le toucher ! Il était sans provision ! Un syndic a été nommé : instruit par l'affaire Lip, une de ses premières préoccupations est de régler les salaires de décembre et de janvier. La municipalité d'union démocratique, P.s. et P.c. en tête soutient les grévistes, le maire leur fait apporter des repas. Quant au directeur de l'usine, il reste introuvable.

LES CONCESSIONS DE GIRAL

A Louverné (Mayenne), après 10 jours de grève *(voir notre précédent numéro)*, 12 des 39 travailleurs turcs et pakistanais ont été licenciés. L'entreprise Desquennes et Giral, qui les employait depuis 2 mois à la réfection de la voie ferrée Paris-Brest, n'a pas réussi à leur obtenir leur contrat de travail. En assemblée générale, les grévistes ont décidé de poursuivre le mouvement jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait régularisé sa situation.

A l'heure actuelle, la direction semble prête à faire un certain nombre de concessions. Rembourser certains frais à sa charge qu'elle avait fait payer par les travailleurs ; attribuer une indemnité de 300 F pour les conditions déplorables dans lesquelles ils ont vécu à Louverné. Mais Jean-Louis Giral, le P.d.g., refuse de dépasser 6,15 F de l'heure prévus par la convention. Il a laissé entendre qu'il serait prêt à rembaucher les licenciés s'ils obtiennent leur contrat. Un effort qui ne fera pas oublier les nombreuses infractions à la législation du travail dont il s'est rendu coupable.

UN MEDIATEUR AUX ABATTOIRS

Si le P.d.g. des abattoirs Doux à Pédernec est entêté, les ouvriers sont bien décidés à l'être autant. En grève depuis le 4 décembre, ils sont écœurés par l'attitude patronale qui a toujours consisté à leur envoyer les flics plutôt que d'écouter leurs revendications.

Devant cette situation explosive, le préfet des Côtes-du-Nord a nommé le 8 février un médiateur afin de dénouer le conflit. Dufour, directeur régional de la Manufacture des tabacs de Morlaix (Finistère) a été chargé de cette mission.



Abattage clandestin des poulets.

CONFLIT DUR CHEZ HUREL-DUBOIS

Les 660 travailleurs de l'usine Hurel-Dubois, à Meudon, occupent leur usine depuis le 1er février. Dans cette entreprise, sous-traitante des avions Marcel Dassault pour plus de 80 %, la grève illimitée avec occupation a été votée par 70 % des salariés. Les raisons de cette grève : « C'est le résultat totalement négatif des entrevues de ces trois derniers mois avec la direction portant sur le maintien du pouvoir d'achat 1973 et la progression de celui-ci en 1974, explique un délégué. La réduction du temps de travail et la garantie de l'emploi ont aussi déterminé les travailleurs à se prononcer pour cette forme exceptionnelle de lutte. L'attitude de la direction, renforçant les brimades contre les élus du personnel, mettant tout en œuvre pour accélérer les cadences, s'opposant à la liberté d'expression syndicale et politique dans l'entreprise, a accéléré la prise de conscience des travailleurs ».

Devant la dureté probable du conflit, les sections socialistes et communistes de Meudon ont décidé de lancer un appel à la solidarité : Comité d'entreprise Hurel-Dubois CCP Paris 13.143.09. Robert Pontillon, conseiller général et maire de Suresnes, est intervenu de son côté auprès du préfet des Hauts-de-Seine et du ministre du Travail Georges Gorse.

LA MARCHE DES AGRICULTEURS

« La France des champs rencontre la France des villes », a déclaré, le 7 février, le président du Comité de Guéret. Ce mouvement paysan, qui essaime dans 18 départements du centre de la France, a organisé ce jour-là une marche sur Paris. 1 500 agriculteurs, venus d'une trentaine de départements, ont expliqué aux ouvriers de Renault, au cours d'un meeting à Billancourt, « la détresse de l'élevage français » : les prix que les éleveurs touchent dans les foires sont en baisse de 25 % sur janvier 1973. Ce qui n'est pas le cas, loin de là, des prix de détail. « Les paysans ne sont pas responsables de la hausse du coût de la vie », lisait-on sur les tracts, pendant que les éleveurs expliquaient que les solutions destinées à améliorer le marché de la viande (revalorisation de 25 % des prix d'intervention européens, suppression de la T.v.a., arrêt des importations venant des pays tiers) n'étaient pas contraires aux intérêts des consommateurs. Toutes propositions que Jacques Chirac juge irrecevables. Soutenue par le P.c.f., le Parti socialiste, la C.g.t. et la C.f.d.t., cette manifestation a surtout insisté sur les intérêts communs des paysans et des ouvriers.

OUVERTURE A LA C.E.S.

La Confédération européenne des syndicats (C.e.s.) vient d'ouvrir ses portes aux confédérations de l'organisation européenne de la Confédération mondiale du travail (C.m.t.), à laquelle adhère la C.f.d.t. Une décision qui ne manque pas d'importance : la C.e.s. *(voir le n° 25 de « l'Unité »)* regroupait jusqu'à présent les membres européens de la Confédération internationale des syndicats libres, dont, en France, Force ouvrière est membre ; et certains membres de la C.e.s. ne tenaient pas à aller trop loin dans leurs alliances. En acceptant l'adhésion des organisations européennes de la C.m.t., c'est donc un esprit d'ouverture que la C.e.s. entend manifester. C'est ainsi que l'a compris la C.f.d.t., qui estime qu'il s'agit d'« un acte positif pour l'avancée de l'unité syndicale européenne. »

Mais la C.e.s. n'a pas encore répondu aux demandes d'adhésion de la C.g.t. et de la C.g.i.l. italienne. C'est là le point qui divise le plus les membres de la confédération européenne : faut-il accepter les syndicats membres de la Fédération syndicale mondiale, à laquelle adhèrent entre autres les syndicats d'Europe de l'Est. Il faudra attendre cette réponse pour savoir jusqu'où la C.e.s. entend pratiquer l'ouverture.

«RATEAU EST VIABLE»

Grèves

La C.g.e. veut démanteler une filiale qui, à son avis, n'est pas rentable. Les ouvriers répondent : « C'est une manœuvre qui sent son affaire Lip ».

Le drapeau rouge flotte sur La Courneuve. Dans la petite rue étroite qui longe les bâtiments de briques rouges de l'usine Rateau. Au 141 de la rue Rateau, le portail est fermé. On y lit, en grosses lettres peintes « Usine occupée ». Pour rentrer, il faut montrer patte blanche : depuis le 31 janvier, les grévistes de Rateau occupent leur usine. Ils sont 1 800. Ils ont repris un mot d'ordre désormais célèbre : « Pas de licenciements, pas de démantèlement ».

Tout a commencé, en effet, lorsque les patrons de l'entreprise Rateau, qui fabrique notamment des turbines pour centrales électriques, ont mis au point un vaste « plan de restructuration ». Ces patrons, ce sont en fait ceux du puissant groupe C.g.e., car l'Alsthom, filiale de la C.g.e., contrôle Rateau à 62 %. La première mesure de restructuration est simple. 334 suppressions de poste, la fermeture de plusieurs ateliers.

Aujourd'hui, Georges Glasser, P.d.g. d'Alsthom affirme : « Il s'agit de choisir entre moins de 200 licenciements envisagés actuellement par la direction ou 1 800 licenciements résultant de la fermeture de l'usine Rateau... » Les ouvriers, eux, ont choisi, par 867 voix sur 1 243, d'occuper leur usine. Etde démontrer que « Rateau est viable ». La C.g.t. majoritaire dans l'usine avec 75 % des voix, prend la grève en main : des commissions sont organisées, des cartes de grévistes sont distribuées, l'entretien du matériel est assuré par des équipes qui pointent aux heures prévues. La direction réplique en demandant le licenciement de 41 militants syndicaux (35 inscrits à la C.g.t., 6 inscrits à la C.f.d.t.) et en refusant de négocier « tant que le droit au travail ne sera pas rétabli ». Ce qui a, entre autres, l'avantage de lui éviter de répondre aux accusations précises que lancent les syndicats.

Rupture d'équilibre

Car Rateau, qui fut à la pointe de la production de turbines, est une affaire qui perd de l'argent. Depuis trois ans. Depuis qu'elle est passée, en 1970, sous le contrôle de la C.g.e. Elle perd 8 millions de francs en 1971, 17 millions en 1972. Et on prévoit pire encore pour 1973 et 1974.

« Comment une entreprise ayant toujours eu un bilan positif (sauf en 1963) en est-elle arrivée là ? », demandent les syndicats qui apportent, en même temps, une explication. « La prise de contrôle par le nouveau propriétaire a occasionné la rupture brutale d'un équilibre tant sur le plan commercial que sur celui de la production. La direction elle-même reconnaît que l'appareil de production ne tourne plus qu'à 40 % de ses possibilités » « C'est une orientation délibérée d'Alsthom, pour mettre en difficulté la société Rateau et éviter ainsi un concurrent » explique Maurice Tavernier, responsable C.g.t. de l'usine. « C'est une manœuvre qui sent son affaire Lip ».

Dans cette optique, les licenciements annoncés ne sont pas autre chose que le commencement de la fin : la C.g.e. veut démanteler une entreprise qui, à son avis, n'est pas assez rentable : pas question, dit-elle, de fabriquer à La Courneuve les turbines géantes destinées aux centrales nucléaires. Elle préfère implanter un grand complexe industriel à Belfort où, en ce moment, l'Alsthom embauche du personnel. En sacrifiant délibérément et le personnel de Rateau et le procédé français de fabrication de turbines classiques. « Alors qu'on parle tant aujourd'hui de la crise de l'énergie, la direction ne tient aucun compte de l'intérêt national, accusent les syndicats. Elle sacrifie la technologie aux intérêts américains : à l'usine de Belfort, c'est selon un procédé de la General Electric que sont construites les turbines ».

En fait, l'opération Rateau s'inscrit dans un vaste plan de restructuration décidé par la C.g.e. « La direction fait preuve d'une brutalité qui ne ressemble pas au désarroi d'une société financièrement en difficulté, estime Jean-Louis Moynot, secrétaire confédéral de la C.g.t. Nous sommes en mesure de prouver que le déficit de Rateau a un caractère artificiel. Des transferts ont été opérés à l'intérieur du groupe ».

« Il existe un canal de remontée des profits de la filiale vers la société mère, explique de son côté Jean-Claude Thénard, membre du Bureau fédéral des métaux C.g.t. Alsthom fait des prêts à Rateau à des taux très élevés. D'ailleurs, Creusot-Loire, qui possède 16 % des actions Rateau, a déposé plainte contre Alsthom pour dilapidation du capital social ». La direction de l'Alsthom s'est empressée de démentir ces accusations. Mais cela n'enlève rien au principal : alors que Rateau est en difficulté, l'Alsthom a réalisé, elle, un bénéfice avant impôts de 113 millions de francs en 1972. Soit une augmentation sur 1971 de 41 % !

« Le cas Rateau est un scandale alors que la C.g.e. est en pleine expansion, déclare Jean-Marc Leduc, secrétaire de la Fédération C.f.d.t. des métaux. Nous pensons que les licenciements peuvent être évités ».



« Opération vérité » à l'usine Rateau.

La résolution des grévistes arrivera-t-elle à faire céder celui qui est le vrai patron de Rateau : Ambroise Roux, P.d.g. de la C.g.e., qui n'avait hésité que deux mois avant de céder devant les grévistes du Joint Français ? Il ne faut pas oublier que le président de la Commission économique du C.n.p.f., qui fut trop à droite pour être gaulliste, est considéré par ses pairs comme un « conservateur ». Ce qui n'est pas peu dire.

MICHELE BACKMANN

changer la vie quotidienne

UN HOPITAL PRIORITAIRE

Le pays de Ploermel, dans le Morbihan, manque d'hôpitaux. En 1964 un hôpital neuf fut donc réclamé. Il fut inscrit au Ve Plan en 1965. En 1970 le projet fut adopté. On changea de Plan. Durant le VIe, l'hôpital fut déclaré action prioritaire n° 1 de Bretagne. C'était en 1972. Le terrain acheté, les maquettes réalisées, les habitants de la région espéraient avoir leur hôpital pour 1973. L'année passa. Au début de l'année on le leur promit pour 1976. La coupe était pleine. Le 26 janvier, 2 500 personnes manifestèrent.

Le Conseil régional vient de voter 5 millions de crédit afin que l'hôpital voie le jour.

Que va faire M. Michel Poniatowski ? Attendre, comme ses prédécesseurs ?

DES C.R.S. A L'ECOLE

Dans le canton de Sarzeau, dans le Morbihan, les écoles ferment. Les écoles publiques évidemment. Celle de Saint-Jacques, celle de Saint-Gildas ont fermé. Celle de Penvin — réduite à une seule classe — risque de connaître le même sort. Le conseiller général du canton ne doit pas être attentif à ces problèmes puisque dans son abondant catalogue de promesses il n'en parle pas.

Pourtant soucieux — semble-t-il — de la rentabilité des édifices publics, il leur cherche une affectation. A Saint-Gildas, pour Noël il a réussi à caser, dans l'école abandonnée, des C.r.s. C'est mieux que des instituteurs non !

Il faut dire que le conseiller général du canton et le ministre de l'Intérieur ne sont qu'une seule et même personne. Raymond Marcellin a pris l'habitude de ne se déplacer qu'entouré de sa garde personnelle. Et pour les loger...

LE MAQUIS DE LA LOI

« Poitou, 4 km de Charroux, maison de campagne propre, 2 pièces, poutres, cheminée, grange, écurie, jardin 900 m2, eau courante, électricité. Prix 10.000 F ; avance 2.000 ; solde 10 ans. » C'est une petite annonce parue en 1970.

M. Renaud voulait quitter la région parisienne. Entre deux trains il voulut visiter la maison : le vendeur n'avait pas les clefs. Mais elle était belle, blanchie à l'extérieur. Il acheta. Les deux pièces étaient en ruines. Il pleuvait à l'intérieur. La grange et l'écurie appartenaient aux voisins. La moitié du jardin avait été vendue. L'eau n'était pas installée, l'électricité était à refaire.

Au lieu de 2.000 F, l'acheteur en avait versé 3.000. Il ne savait pas que la maison avait été déclarée insalubre, ignorait que la signature de l'acte de vente devant notaire était nécessaire. Lorsqu'il reçut une lettre du vendeur lui demandant de payer le reste sous huitaine, il trouva que « cela suffisait ». Aujourd'hui il a compris : il habite une H.l.m. à Civray. Et le vendeur a revendu sa « maison » à des Parisiens pour en faire une résidence secondaire...

Et le jour où cinq familles « escroquées » de cette manière parce qu'elles ignoraient la loi, voulurent dénoncer de tels scandales — relativement courants — leur tract, mal rédigé, permit au président de l'association des notaires de porter plainte pour « diffamation et injures publiques ». Alors, avis aux acheteurs : la publicité mensongère ça existe et la loi est un maquis utile à celui qui la connaît.

LES PROMOTEURS N'ONT PAS D'HUMOUR

Les promoteurs se fâchent. Que ce soit au Soussouéou — où ils ont perdu — ou à Cannes — où le procès va s'ouvrir — ils ne supportent plus que certains les dénoncent. La société « Sidomac » voulait construire un ensemble baptisé « Cannes Marina » sur l'ancien hippodrome de Cannes. L'union régionale du Sud-Est pour la sauvegarde de la vie, de la nature et de l'environnement trouva — à juste titre — le projet aberrant. Elle le dénonça, par tracts, affiches, réunions. Dans un livre « La Côte d'Azur assassinée, » René Richard et Camille Bartoli refirent la démonstration de ce à quoi aboutit « notre économie » : le laid, la spéculation, la pollution, etc. Le promoteur n'a pas apprécié. Il a calculé — en argent évidemment — le préjudice subi. Et réclame des dommages et intérêts : la bagatelle de 3 millions. De nouveaux francs évidemment. Ce qui met la ligne de critique à un prix exorbitant. C'est le 15 février que doit s'ouvrir ce procès. Il faut espérer que l'on laissera le droit à tout un chacun de dénoncer les opérations démentes ? Afin que toutes les Sidomac ne puissent pas tout à fait se croire en pays conquis.

UN PAVE DANS LE LAC



« Nous n'aurons bientôt plus un hectare de terre à cultiver : ils auront tout vendu aux étrangers ». Ce cri d'alarme des jeunes agriculteurs du bas Chablais rejoint celui des maires de toute la région savoyarde qui, à l'abrupt de la montagne, borde le lac Léman.

Depuis que le gouvernement suisse a interdit l'achat de terrains aux étrangers, les appétits des promoteurs venus d'Autriche, d'Iran, du Liechtenstein ou des émirats du pétrole se sont portés sur la rive française du lac. En deux ans, les communes se sont vues dépossédées de la maîtrise du sol et l'accès au Léman — bien que, selon la loi, les rives soient domaine public — est chaque jour plus difficile. Propriétés ayant « les pieds dans l'eau » et ports privés se multiplient. Les précautions prises par les municipalités sont insuffisantes devant les carnets de chèques bien garnis. La société Centrofi du Liechtenstein acquiert six hectares en bordure de lac, à Messery, pour construire un village de 83 logements. L'émir de Koweit achète une propriété familiale près d'Excenevex et en double la superficie. Un promoteur iranien trouve également ce village plein de charme et acquiert plusieurs hectares...

Le lac à Excenevex est devenu propriété privée. Et il en serait ainsi à Chens-sur-Léman, à Messery, à Ballaison, si agriculteurs, hôteliers et conseils municipaux ne défendaient leur terre pied à pied. Au cours de l'été 1972, le domaine de Thénières à Ballaison, avec son château, ses 37 hectares de forêt et ses 10 hectares de terres arables, était sur le point d'être vendu à un riche banquier suisse lorsque le syndicat à vocation multiple du bas Chablais décida d'intervenir et de faire jouer son droit de préemption. Quelques semaines plus tard le Conseil général de la Haute-Savoie achète le domaine de Rovorée, avec son kilomètre de rivage entre Yvoire et Excenevex, ses 14 hectares et son château.

Désormais, les communes sont en état d'alerte. Le maire socialiste d'Yvoire, Jaquier, président du syndicat à vocations multiples du bas Chablais vient de s'opposer à la vente de l'hôtel des Flots bleus, une enclave de 80 mètres sur le lac, à un promoteur iranien.

Coopérateurs

De «la prolétarienne» à la bio-bouffe

La coopération est un vieux combat. Et chaque génération invente une nouvelle forme de lutte, espérant ainsi « sortir du système ».

Quelle est l'organisation qui regroupe plus de trois millions de familles d'adhérents, qui tire un des journaux les plus lus de France (1 500 000 exemplaires), qui a derrière elle une expérience de plus de cent ans ? Si vous êtes un habitué des magasins Coop, vous savez que c'est elle qui se cache, solide et discrète, derrière leur enseigne. C'est la Fédération nationale des coopératives de consommation. Une grosse affaire — plus de 6 milliards de francs de chiffre d'affaires pour 1972, 40 000 salariés, une place prépondérante sur le marché de l'alimentation. Et, en même temps, une histoire liée à celle du mouvement ouvrier. A ses tâtonnements peut-être, mais aussi à sa volonté et à sa capacité d'organisation.

Les coopératives de consommation — les coopératives de production aussi, mais c'est une autre histoire — sont nées de la convergence de la pensée de certains socialistes utopiques et de la pratique d'une classe ouvrière aux abois. C'était au milieu du XIXe siècle, aux époques terribles du capitalisme sauvage. La classe ouvrière naissante est alors livrée, pieds et poings liés, à la surexploitation, au chômage, à la misère. Au patron, mais aussi au petit boutiquier. Le patron ne lui paie guère que de quoi reproduire sa force de travail — c'est-à-dire, de quoi acheter le pain nécessaire à la survie. Et les pommes de terre, la bougie et le savon. Or le commerçant triche sur la marchandise, vend à n'importe quel prix : le jeu des concentrations n'avait pas encore régularisé le marché selon la rationalité capitaliste.

Une banque et des hôtels

Certains théoriciens du socialisme utopique, Fourier surtout, et Owen, et Proudhon, sensibles à l'exploitation des travailleurs en tant que consommateurs, prônent la constitution d'associations de travailleurs qui se réuniraient pour acheter en gros. Supprimer les intermédiaires parasitaires — donc mieux vivre, grâce à l'économie réalisée, et à terme, réorganiser la société, en commençant par son système de distribution.

L'écho sera entendu. Des magasins aux noms pittoresques voient le jour, à Paris et à Lyon surtout : « Le Commerce Véridique et Social », « La Boulangerie Sociétaire » ; « l'Epicerie Rationnelle », « La Prolétarienne »... Mais le succès commercial est incertain : un mode de fonctionnement restait à trouver. Ce sera le fait de vingt-huit tisserands de Rochdale, petite ville industrielle de l'Angleterre, qui définissent les principes qui régissent encore aujourd'hui les coopératives. Adhésion libre : elles sont ouvertes à tous les consommateurs. Egalité en droit de tous les membres : chacun d'eux dispose d'une voix dans les instances où se prennent les décisions. La ristourne : les coopératives ne poursuivant pas de buts lucratifs — le capital n'est pas rétribué — les excédents de gestion sont restitués aux sociétaires au prorata de leurs achats. Les biens de la coopérative sont collectifs, et sa politique de prix doit être la plus juste. La gestion est démocratique : c'est-à-dire que la direction est élue et contrôlée par les sociétaires. Principes mis en œuvre, marqués de crises.

Marqués aussi par un long cheminement vers le regroupement, vers l'unité qui sera réalisée en 1912 grâce à Charles Gide, idéologue de la coopération, et de la République coopérative qui aura pour ambition de battre en brèche le capitalisme. Voici comment : d'abord, faire la conquête de « l'industrie commerciale, » en court-circuitant les intermédiaires. Ensuite, faire la conquête de « l'industrie manufacturière » — l'argent gagné sur la vente étant consacré à la création d'entreprises qui fourniraient les coopératives. Puis conquête de l'industrie agricole, par l'achat de fermes et de domaines.



L'épicerie « L'Egalitaire », aux environs de 1900, à Paris.

C'est cette radieuse perspective — le capitalisme périssant parce que devenu inutile — qui va donner l'élan militant nécessaire aux travailleurs, aux syndicalistes souvent, pour constituer cette énorme entreprise qu'est aujourd'hui la Société générale des coopératives de consommation, organisation unifiée du mouvement français dans le domaine économique, commercial, industriel et technique. Troisième centrale d'achats de France, qui dessert plus de 8 000 points de vente. Production coopérative dans quinze usines, couvrant, selon les produits, de 4 à 7 % de la production française en alimentation. Création de la Banque centrale des coopératives, de la société d'assurances La Sauvegarde... Mais aussi, au-delà du succès commercial, une organisation à la disposition des sociétaires, grâce à la création de multiples services, notamment dans le domaine des loisirs (colonies de vacances, hôtels de tourisme familial) et celui de l'information (consultations juridiques gratuites).

Mais, malgré l'importance économique croissante du mouvement coopératif, l'idéologie coopérative, elle, semble un peu marquer le pas. Grignoter le capitalisme s'est révélé plus difficile que l'avaient rêvé les coopérateurs du début du siècle. Certes, les statuts du Mouvement comportent toujours, dans l'énoncé de ses buts, « le remplacement du capitalisme par un régime où la production sera organisée non en vue du profit, mais en vue de la collectivité des consommateurs », et ce grâce à « l'appropriation collective et graduelle des moyens d'échange et de consommation ». Mais les temps ont changé. C'est que l'Histoire a mis à jour d'autres modèles, combien plus forts, d'organisation sociale. Et de moyens de changer la société. C'est aussi que les nouveaux circuits de distribution, supermarchés, succursalistes, misant sur les quantités vendues plutôt que sur l'étendue de leurs marges, pratiquent des prix le plus souvent comparables à ceux des magasins Coop.

Mais le mouvement coopératif s'est peut-être trouvé un autre rôle à jouer : celui de la défense des consommateurs, non plus tellement sur le plan strict des prix que sur celui de la qualité des marchandises. Il y a longtemps déjà que la Fédération nationale représente les consommateurs dans diverses instances administratives (Conseil économique et social) et que les produits Coop, contrairement à ce qui se pratique sur l'ensemble du marché français, sont étiquetés

→

→

en clair. Longtemps aussi que les travaux du Laboratoire coopératif d'analyses et de recherches font autorité auprès de la presse et, d'une façon générale, auprès de tous ceux qui se préoccupent de la qualité de ce qu'ils consomment.

Et peut-être aussi l'idéologie coopérative n'est-elle pas morte, peut-être que les 28 tisserands de Rochdale ont trouvé des successeurs inattendus. Des jeunes gens, qui croient tout refaire à neuf et qui recommencent le long trajet de ceux de la « Sociale ».

Ils sont encore peu nombreux, dans quelques grandes villes seulement. Plus ou moins « gauchistes ». Ils n'ont jamais eu faim. Et pourtant ils s'associent, ils coopérent. Un peu sans le savoir, d'ailleurs.

Le réseau de Françoise est exemplaire des actions de cette tendance. Naïve peut-être, mais symptomatique du refus d'un même monde. Il fonctionne depuis un an déjà, et il touche, à des degrés divers, une centaine de personnes — plus de vingt familles. Tout a commencé très simplement. Françoise, secrétaire à mi-temps, et Alain, étudiant, allaient en week-end dans une communauté d'amis qui tiraient leurs ressources de l'agriculture « biologique ». Ils en ramenaient des cageots de fruits et légumes qu'ils partagaient avec des amis parisiens. Pourquoi ne pas élargir la chose, la systématiser ? Ce serait l'occasion de manger mieux, et pour moins cher, de rencontrer des gens nouveaux, et aussi, disent-ils plus timidement, de « s'autogérer, en quelque sorte ». En tout cas, un moyen de ne plus subir ce qu'ils appellent « l'exploitation des commerçants », et la « bouffe dénaturée » que la société industrielle leur impose. Retrouver un contact plus direct avec les choses de la vie, et en même temps, en retrouver la saveur. L'organisation est née de la pratique, s'est mise au point peu à peu et fonctionne aujourd'hui sans heurt. Tous les weekends deux personnes partent en Normandie pour acheter fruits, légumes et quelques produits laitiers selon les commandes du groupe. Ils se rendent chez des paysans — toujours les mêmes. Car ils ne s'agit de perpétuer le rapport, trop pauvre à leur gré, qui s'instaure entre producteurs et consommateurs. Françoise et ses amis ne dédaignent pas de donner un coup de mains aux paysans. En échange, ils ont toujours une chambre, un lit de prêt chez eux.

D'autres groupes sont allés plus loin dans l'organisation. La Bio-bouf est une coopérative de consommateurs ouverte à tous, moyennant cotisation. Elle dispose d'un local, d'un fichier d'adresses — principalement de producteurs d'agriculture « biologique ». Ces nouveaux « coopérateurs » font tout cela pour mieux manger, certes. Et pour un peu moins cher. Mais aussi, pour des raisons toutes différentes des équitables pionniers de Rochdale, pour « sortir du système ». Système, aujourd'hui comme hier, intolérable.

MARIE-LOUISE TAILLEFER

LA BATAILLE DU Environnement

(de notre envoyée spéciale)

Les uns aménagent, les autres protègent. Il suffit qu'une vallée, une forêt, un champ de ski possible, attirent le regard de l'un pour que l'autre s'y intéresse. D'un côté le promoteur, des tonnes de béton, des milliers de lits, des crédits, des routes, des amis politiques, le produit national brut. De l'autre le défenseur, l'ami des fleurs, des bêtes, de la solitude. Aime lire Virgile ou Sophocle dans le texte à l'abri des passants trop nombreux, du bruit des voitures. Sous prétexte de défendre, il conserve. Le premier agit par intérêt. Le second par conviction. Le premier expulse ou prolétarise les habitants de la région choisie, le second, bien souvent, les chloroforme.

Dans ce singulier combat dont bien des régions de France sont l'enjeu, les natifs du cru ont rarement leur mot à dire. Pas même pour dire à quelle sauce ils préfèrent « être mangés ». Il y a là des hommes et des femmes qui cultivent, entretiennent, pêchent et chassent. Habitants des villages qui se vident, ils assistent impuissants à la vente des terres agricoles qui vont devenir piste de ski, tour de 8 ou 15 étages, ou pavillons de banlieue. Alors ils partent. Pour se « recycler » comme O.s. dans les grandes villes. Ou ils font du tourisme : ils se mettent à travailler pour les promoteurs.

Et lorsqu'ils rêvent, ils espèrent que les sociétés capitalistes, pour faire fructifier leurs capitaux développeront l'économie locale. Il y aura bien quelques notables ou quelques malins qui passeront à travers les mailles du filet. Ceux qui ont permis l'opération. Et les autres, ceux qui resteront, seront tolérés pour le folklore. Voilà la France des hauts plateaux de demain, celle des réserves d'Indiens.

Encore vierge

Le Vercors, c'est un peu un mythe. A la fois montagne et haut-lieu de l'histoire. Là des hommes sont morts dans le maquis. On a enfermé leur souvenir dans un musée et solidifié leurs restes dans un monument. Chaque année les visiteurs viennent. Ce sont toujours de simples gens, en vacances dans des maisons familiales ou des locations. Et des enfants. Parce qu'ici les colonies de vacances abondent. L'air est sain, entre 800 et 1500 m d'altitude, les collines boisées d'épicéas, de pins et de mélèzes, offrent des kilomètres de sentiers et de chemins. Sans pancarte « interdit de passer ». L'été il y fait chaud. L'hiver les pentes douces des prairies sont recouvertes de neige.

Encore vierge, le Vercors pouvait choisir. C'est-à-dire que l'on allait choisir pour ses habitants. Y faire un parc régional, y faire du tourisme comme ailleurs, bref quelques tours, des pistes de descente là ou c'était possible. En un mot l'opération neige classique. Le ski de fond, personne n'en parlait.

Il ne nécessite pas assez d'investissements, implique une structure hôtelière fort éloignée des grands ensembles et a l'avantage — qui laisse profondément indifférents les promoteurs — de sauvegarder les villages en permettant aux agriculteurs, aux commerçants locaux, de trouver dans la création des gîtes ruraux, des revenus complémentaires. Mettant en contact deux populations, celle du cru et celle qui passe, il permet aux jeunes de s'ouvrir sur le monde sans avoir à quitter la terre. Il crée l'échange. La mode n'ayant pas, il y a trois ans, saisi ce sport, — aujourd'hui c'est fait — les habitants du Vercors y ont songé. Avant que les promoteurs ne s'intéressent trop à eux. Oubliés par les uns, ils ne furent pas protégés par les autres. L'eau n'était pas — n'est pas encore — installée et les routes y sont encore incertaines. Et lorsqu'on a parlé aux montagnards d'un parc national, puis d'un parc régional, ils ont dressé l'oreille. Il a fallu qu'un chargé de mission, Jean-Pierre Feuvrier — un peu fou de ses montagnes — dénonce les dangers pour que les habitants s'interrogent et le suivent. En effet, Jean-Pierre Feuvrier était informé de projet de Luna-Park des neiges que caressait l'ex-député U.d.r. Gérard Sibeud, apparemment bien remis de ses magouilles immobilières avec Leclerc. « Il ne s'agissait pas de refuser le tourisme mais d'en proposer un autre, qui puisse satisfaire tout le monde. Le touriste, mais aussi les habitants. En évitant de parquer 8 000 personnes en un seul endroit, en couvrant le pays de petites unités, en ouvrant des logements chez l'habitant. Au lieu d'un projet pensé à Paris, faire travailler notre imagination. Laisser les initiatives collectives, celles des associations, des municipalités et des agriculteurs voir le jour ».

Le rendez-vous des fondeurs

Pour une fois il s'agissait de faire un parc vivant. Faire respecter la nature est bien. La faire connaître est mieux. Mais permettre aux gens d'y vivre autrement que dans un musée est souhaitable. L'idée a fait son chemin. Et depuis trois ans le parc régional du Vercors vit. « Dans un premier temps on a retapé une maison forestière à Leoncel, c'est un petit village de 59 habitants, au début le contact a été difficile. Nous avons travaillé nous-mêmes sur la maison — on a fait nos preuves — cet hiver le foyer fonctionne. » Un foyer c'est le rendez-vous des fondeurs, une pièce avec des skis, une autre pour les farter. C'est tout. Puis c'est une piste, un chemin qui s'enfonce dans la forêt.

Vassieux-en-Vercors, 257 habitants en 1968 contre 430 en 1936. Reconstruit après la guerre, c'est un village accueillant. Pourtant les jeunes partaient. Aujourd'hui ils restent. Le maire, M. Roux, est aussi instituteur : « Ici nous sommes des méridionaux. Ouverts sur le sud, sur Die. Nous avons besoin de communication, de partager. Des jeunes du village ont construit leur foyer. Mais surtout nous avons organisé l'avenir hivernal de la commune : 4000 locations l'an passé au foyer de ski de fond. Ce succès nous persuade de continuer. » La municipalité va faire construire un centre d'accueil ouvert aux comités d'entreprises, aux classes de neige. Mais, surtout, il y a l'hébergement chez l'habitant, dans des fermes — où l'on prend ses repas — et deux petits hôtels. « L'été, ce sont surtout des ouvriers qui viennent ici. Pourquoi ne reviendraient-ils pas l'hiver profiter de la neige ? »

Pour une fois, il s'agissait de faire un parc vivant. Respecter la nature, mais surtout permettre aux habitants de vivre autrement que dans un musée.

VERCORS



Le parc régional du Vercors.



La station de Tignes.

Il est trop tôt pour tirer des conclusions de la tentative faite à Vassieux. L'homme capable de s'arrêter à temps, de ne pas pousser trop loin la loi du profit n'est pas encore né. La société lui permettrait difficilement de survivre. Pour l'instant cette expérience permet aux paysans de demeurer paysans, et d'être heureux de le rester. Mélangeant intimement des populations différentes elle apprend aux uns à accepter les citadins, aux autres à voir dans le paysan un homme normal, « ni inférieur, ni supérieur ». Elle permet la survie d'un village, mais n'annonce pas de changement de société.

L'Apap (l'Association interdépartementale pour la promotion des agriculteurs dans le parc régional) a une idée de ce que pourrait être le tourisme rural. Pour son président, Mr Morel, « il faut éviter les erreurs faites dans l'Isère. Le tourisme à la ferme — qu'il s'agisse de gîtes, de tables d'hôtes ou de camping — doit valoriser notre production, et aider à la faire connaître. Nous ne souhaitons pas n'importe quelle aide. Ce que nous voulons sur le plan foncier par exemple, c'est que la généralisation des plans d'occupation des sols permette aux agriculteurs de conserver la terre. Nous voulons améliorer les conditions de travail. Et notre association en accord avec les responsables du parc et avec les agriculteurs mettra en place un programme d'animation rurale. »

C'était trop beau. Des paysans réussissant à survivre, un autre tourisme, sans promoteur ni banque. Jean-Pierre Feuvrier a dû partir ! Sibeud ne lui a pas pardonné d'avoir fait avorter son projet de « Luna-Park » . Ici on dit « Sibeud a eu sa peau ». Le 25 janvier a eu lieu l'élection du syndicat de gestion du parc. Une élection — comme il se doit démocratique — mais organisée par les préfets de l'Isère et de la Drôme. Le résultat a laissé perplexes les habitants du Vercors. On dit encore du nouveau président Pierre Salazar, maire de Rencurel « A travers lui, c'est Sibeud qui mène la barque ». Sibeud est d'ailleurs un des vice-présidents. Ici on se souvient d'une soirée de mai 1971 à La Chapelle. Ce soir-là on se réunissait pour créer l'association des Amis du Parc. L'ambiance était houleuse. Sibeud qui ne voulait pas de parc quittait la salle en hurlant « Vous n'êtes pas prêts de l'avoir, votre parc ! »

Quoiqu'il en soit, 3 ans après sa création le parc est enfin né. Officiellement. Le comité de gestion mis en place tentera-t-il d'aller à l'encontre de ce qu'ont fait les habitants ? Peut-être. Mais heureusement que la population n'a pas attendu. En mettant en place des structures nouvelles, en créant des habitudes et une dynamique, elle a évité que s'installe en force le béton ou le chloroforme. C'est déjà un beau résultat.

Josette BARBIERI

A NOS ABONNES

Les premiers abonnements spéciaux de 15 semaines souscrits au cours de la campagne que nous avons lancée en octobre dernier arrivent à échéance. Nous voulons espérer que tous ceux qui nous ont ainsi apporté leur soutien se sont attachés au journal et voudront continuer à le recevoir régulièrement. Une lettre de rappel sera adressée personnellement à tous les intéressés. Mais, pour éviter toute interruption dans le service de « l'Unité », nous leur conseillons de se réabonner sans attendre pour un an en remplissant le bulletin en page 23. Ils bénéficieront encore du prix de 90 F que les hausses intervenues au cours des dernières semaines, notamment sur le papier, vont nous contraindre à augmenter très prochainement.

Réabonnez-vous vite pour ne pas manquer le numéro 100 de « l'Unité » qui sera un numéro exceptionnel.

changer la vie culturelle

Livres
LE SOCIALISME EN MARCHE

Pierre Weill et Denis Lindon, en écrivant « Le choix d'un député » (Editions de Minuit), n'ont voulu faire plaisir à personne. Et pourtant ils donnent un sacré coup de main aux partisans et artisans du socialisme... En étudiant « un modèle explicatif du comportement électoral » des Français au cours des élections législatives, ils font en effet une série de constatations importantes — en tout cas primordiales pour le Parti socialiste :

1°) le P.c.f. n'a pas un électorat aussi solide que l'on croit : à peine 9 % des voix qui soient inconditionnelles.

2°) La majorité est très fluctuante, mais rassemble régulièrement au moins 26 % de « peureux ».

3) Le P.s. a un corps électoral potentiel de 39 % du corps électoral.

La conclusion est claire : une union de la gauche victorieuse ne saurait reposer que sur un Parti socialiste affermissant ses bases et drainant un électorat définitivement fidèle. Le P.s., premier parti de France et principal artisan de la victoire de la gauche, c'est possible : la très sérieuse analyse de Weill et Lindon le démontre.

J. M.

Télévision
L'O.R.T.F. EN MIETTES

Marceau Long a gagné une bataille : le conseil d'administration de l'O.r.t.f. a adopté « sa » réforme. Le P.d.g. va maintenant transmettre son projet au ministre de l'Information. En principe le gouvernement annoncera dans la première quinzaine de mars une série de décrets d'application.

C'est au cours de la période d'élaboration de ces huit à dix décrets que les syndicats des personnels vont à nouveau entrer en lutte. Pour éviter le pire : l'éclatement définitif de l'O.r.t.f. En effet, si les « six établissements publics autonomes » prévus par la réforme s'installent dans des structures sans liens entre elles, il deviendra difficile voire impossible d'éviter les inégalités de statuts, de salaires, la disparité des moyens ; on risque de se trouver en face de six « maisons » aux lois intérieures extrêmement différentes.

Il faut donc s'attendre à voir, dans les semaines à venir, chaque catégorie de personnel se battre pour la défense de ses avantages. Les journalistes seront les premiers à engager cette bagarre : mardi prochain ils seront en grève pour arracher à Marceau Long des garanties quant à leur avenir dans un « O.r.t.f. en miettes ».



Pierre Messmer, Jacques Sallebert et Marceau Long, à France-Inter, mardi dernier.

Télévision
QUINZE ANS APRES

« A la découverte des Français ». Ce genre de titre a toutes les chances de décevoir. Pourtant Jean-Claude Bergeret nous offre, au rythme de trois ou quatre par an, de remarquables émissions. C'est en 1957-1960 qu'il est parti avec Bernard Krier « A la découverte des Français ». La télévision sortait des studios pour aller trouver les gens tels qu'ils étaient, où ils étaient : agriculteurs de Maurienne ou de Bresse, pêcheurs de la région de Perpignan, banlieusards, artistes. Treize émissions montrèrent, à travers des cas particuliers, les problèmes et les inquiétudes des Français à un moment donné.

Quinze ans plus tard, Jean-Claude Bergeret retourne voir ceux qu'il avait filmés ; c'est la série actuelle : les pêcheurs ont abandonné leurs cahutes pour des H.l.m., les banlieusards ont déménagé... Sans chiffres rébarbatifs, sans statistiques barbares, nous avons une idée des bouleversements subis depuis quinze années. Les images parlent d'elles-mêmes. Il suffit de comparer le cadre de vie de la même famille en 1958 et maintenant. Les gens expliquent comment ils réagissent, comment ils s'adaptent à l'évolution. C'est le but de la série.

L'émission de cette semaine (mardi 19, 19 h 40, ch. 3 : « Mais où sont les neiges d'antan ») serait à regarder entre voisins, dans les communes rurales et montagnardes. Albiez-le-Vieux est l'exemple concret de ce que peut tenter un village de montagne pour que le progrès lui profite, pour rester maître de son évolution.

Le Grand Prix Télévision de la Fondation de France vient d'être attribué à l'une des émissions de la série « Le partage » (rediffusée en janvier). Il vient à point pour attirer l'attention, car elle a failli, comme de bien entendu, être victime des restrictions de crédit.

D. P.

Théâtre
EDUCONS, EDUCONS

Trois mises en scène marquantes en un an : « Titus Andronicus » de Shakespeare, « Martin Luther et Thomas Munzer » de Dieter Forte, et, aujourd'hui, « Le précepteur » de Bertolt Brecht. Trois spectacles qui suffisent à imposer un metteur en scène : Michel Dubois.

Michel Dubois, suisse d'origine, successivement « exilé » à à Saint-Etienne et dans le Jura, préside maintenant au destin de la Comédie de Caen. Un parricide comme il en faudrait beaucoup : nourri de Brecht, il n'est nullement préoccupé d'être respectueux.

On aurait pu s'attendre à ce que Michel Dubois suive Brecht à la trace et à la lettre. Mais « Le précepteur » méritait mieux qu'une pâle imitation du Berliner Ensemble ou un admiratif commentaire. Fuyant le discours intellectuel ou la leçon bien apprise, sa mise en scène s'affirme en une double démarche : réjouir le public, parler sur le théâtre sans en avoir l'air. Réjouissance du profane et clin d'œil à l'initié. Le naïf, c'est sûr, y trouve son compte comme dans un film de Prévert : laxisme des sentiments en furie, tendresse de personnages furtifs, innocence voulue contre machiavélisme rageur ; les vainqueurs ne sont pas ceux qu'on croit : les parents répressifs, l'instituteur moraliste, le pasteur insignifiant ; les triomphants sont les enfants parjures : la fille à qui il ne déplaît pas d'être violée, le fils qui hoquette de dégoût à chaque manifestation d'autoritarisme. Après cela, « éducons, éducons »...

L'habitué des tréteaux s'épanouit aussi : les « effets » typiquement théâtraux sont soulignés à plaisir comme autant de moqueries ; le décor multiplie à l'infini la machinerie du « rideau brechtien »...

Les comédiens sont heureux comme poissons dans l'eau. Le public s'ébaudit comme au cirque. Que demander de plus ? Michel Dubois c'est désormais du solide. Le contraire de l'ennui.

JEAN-PAUL LIEGEOIS

MONSIEUR 70% REVIENT

Le retour de Guy Lux sur la deuxième chaîne, c'est l'indice d'écoute à 70 % assuré. Le critère qui importe le plus...

« Taratata » c'est fini. Guy Lux ça recommence. Les variétés reprennent leur « ron-ron ». A partir du 7 mars. Grâce à Guy Lux les télespectateurs du jeudi soir vont retrouver les Sheila, Claude François et autres Mireille Mathieu. Titre de l'émission « Si on chantait ». C'est une victoire d'après la débâcle pour Arthur Conte qui rêvait de faire chanter la France. Pierre Sabbagh, directeur de la deuxième chaîne, se frotte les mains : avec Guy Lux l'indice d'écoute tournera autour de 70 %.

Car c'est ainsi qu'on travaille à l'O.r.t.f. : à « l'indice d'écoute ». Ce critère explique et la monotonie du genre et le mandarinat de Guy Lux. Un des responsables techniques des émissions de variétés à la télévision en est désespéré : « Depuis dix ans je lutte pour imposer des nouveautés. Mais l'originalité ne passe pas. J'ai cinquante bons projets dans mes tiroirs que tous les directeurs de chaînes ont refusés ». Ils préfèrent la médiocrité à répétition. Les résultats sont là : « Depuis une décennie la télévision fait la même émission de variétés... en changeant de titre de temps en temps ».

On comprend, dans ces conditions, que Jacques Martin n'ait pas tenu longtemps. Son « Taratata » n'était pas « dans la ligne ». Les fidèles de Guy Lux ont été quelque peu déconcertés par les allusions à l'actualité, les sketches satiriques et le ton désinvolte. Des télespectateurs ont été « choqués » ; ils l'ont écrit : « Pour des petites plaisanteries finalement pas très méchantes, explique Jacques Martin, je me suis mis à dos les catholiques et les militaires. Il y a même un général qui a fait une interpellation à l'Assemblée ! » L'ordre moral se porte bien, merci. Il va sans dire que la soirée consacrée aux micros du « Canard Enchaîné » n'a pas été très appréciée non plus. Bref, les silencieux l'ont crié : « Martin, ça suffit ».

Soyons lucides: il n'aurait jamais été question de laisser les mains libres à Jacques Martin. Il a assuré « l'intérim » de Guy Lux dans des conditions de travail pénibles: un studio non équipé pour la couleur, un temps de répétition réduit à deux jours, un budget restreint de 160 000 NF — soit trois à quatre fois moins que Guy Lux. En langage maison Jacques Martin est classé en « série B », ce qui implique pauvreté et manque de moyens. Guy Lux, chef de file de la « série A », a pris de longues vacances. Exit Jacques Martin « le bouche-trou ». Retour du mandarin.

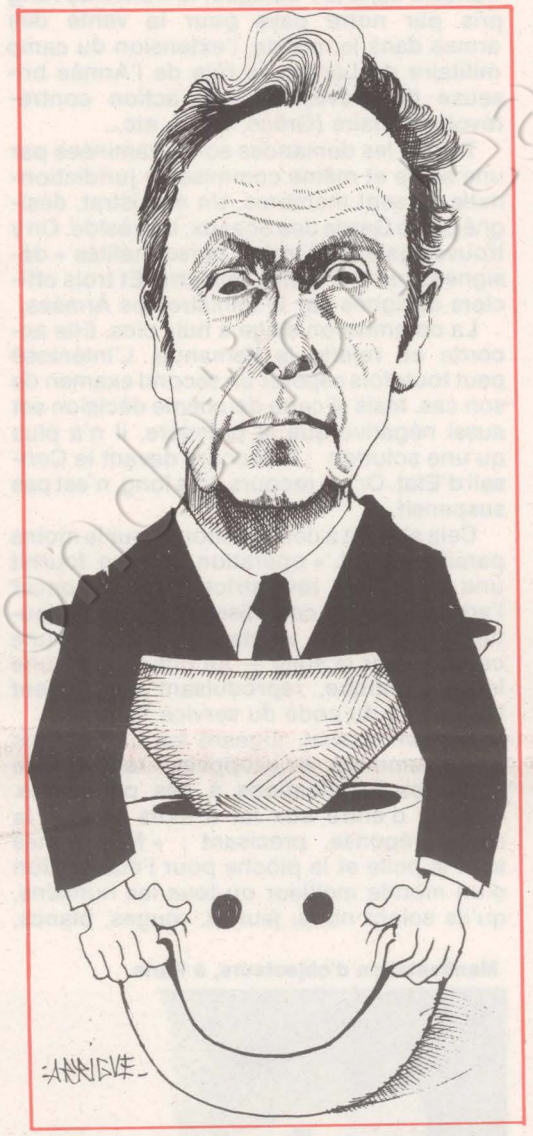

Guy Lux n'est pas le seul « indéracinable ». Il partage son domaine réservé avec les Carpentier. Gilbert et Maritie de leurs prénoms. Les auteurs des « Top à... ». Depuis des années ils règnent. Ils disposent de 250 000 NF par semaine ; il faut bien les dépenser ! De fait, tous les samedis soir on assiste à une débauche de couleurs : les Carpentier aiment avant tout les beaux décors. Le plus étonnant de ces étalages a été le récent « Top à Sylvie Vartan » : un luxe tapageur... « Oui, mais les costumes de Sylvie vont nous servir pendant un an ». On a les excuses qu'on peut... Il y a plus grave : les Carpentier ne prônent que le prestige et le vedettariat. Ils déclarent tranquillement : « Il faut faire passer les jeunes au compte-goutte. Ce ne serait pas leur rendre service que de les programmer un samedi en soirée, à une heure de grande écoute ». Jacques Martin, lui, donnait chaque semaine sa chance à un oublié ou à plusieurs méconnus de la chanson. Le choix des Carpentier est d'une sécurité à toute épreuve : le seul risque qu'ils prennent consiste à « fêter » une tête couronnée par les hit-parades et les disques d'or.

Finalement un seul homme échappe à la médiocrité ambiante : Jacques Chancel. Son « Grand Echiquier » est incontestablement une émission de qualité qui se renouvelle sans cesse. Quand il s'en explique Chancel fait implicitement le procès de Guy Lux et des Carpentier : « Je ne vends rien, je ne représente les intérêts d'aucune maison de disques. Je refuse de participer au matraquage général ». Second principe : « Je ne fais pas une émission de variétés, je fais une émission variée ». Nous voilà bien loin de Guy Lux qui affirme : « On ne peut faire de bonne émission de variétés qu'avec des vedettes ». A l'opposé Chancel donne de l'importance aux « seconds rôles » : « Je conçois et je construis mon émission comme une dramatique ». La moindre dramatique coûte 1 million de NF ; « Le Grand Echiquier » est réalisé avec environ le dixième de cette somme.

Une telle réussite avec si peu d'argent, comment est-ce possible ? La réponse de Chancel est nette : « Je dispose de la plus petite équipe de production de l'ORTF : mon assistante et moi, c'est tout. Nos décors sont simples. Nous travaillons en direct, sans « play-back » ni effets compliqués. Comment serait-ce cher ? » Où d'autres gaspillent Chancel économise : sur tout ce qui est clinquant et tape-à-l'œil. C'est là que Guy Lux et les Carpentier engloutissent leurs gros budgets. Car, contrairement à une opinion répandue, ce ne sont pas les artistes qui grèvent par leurs cachets les émissions de variétés : pour un passage à la télévision un chanteur consacré — Brassens ou Ferrat — touche 1 000 à 2 000 NF et un « petit jeune » 80 à 100 NF.

Il est donc clair que ce qui est fait par Chancel pourrait l'être par d'autres. Manifestement la direction de l'O.r.t.f. ne le désire pas : la mauvaise qualité des émissions de variétés entre dans le cadre de la politique de mépris des téléspectateurs qu'affiche le Pouvoir. Mais, alors, dira-t-on, pourquoi Chancel est-il en place alors qu'on vient de remercier Jacques Martin ? A 23 heures, à la fin des programmes, quand l'indice quotidien est habituellement de 1 %, « Le Grand Echiquier » retient, une fois par mois, plus de 30 % de téléspectateurs. Il serait difficile de mettre en avant « l'indice d'écoute » et de ne pas en tenir compte.

JEAN MONTAGNARD
(enquête d'Anne Michel)

CEUX QUI REFUSENT

L'objection de conscience ne remet en cause ni la société, ni l'Armée ; elle pose simplement un problème de liberté. C'est trop pour le gouvernement.

« Ce que les ouvriers, les socialistes reprochent à l'Armée, c'est d'être, aux mains de la bourgeoisie, l'instrument des répressions intérieures et des aventures extérieures. A vrai dire, elle n'est, en effet, qu'un instrument...Elle est, au moins en France, la servante du pouvoir civil. »

Ainsi parlait Jaurès. Ces propos sont restés, pour une large part, étonnamment actuels. De son analyse, Jaurès concluait à la nécessité pour les travailleurs et les socialistes, de pratiquer une politique de présence dans l'Armée. Car il raisonnait en termes de classe, de rapport des forces et de prise du pouvoir politique. Les objecteurs de conscience, au contraire, agissent — presque toujours — isolément. Individualistes, ils n'ont pas de projet politique commun. Leur seul terrain d'entente est un refus : celui d'accomplir les « obligations militaires ».

Encore n'est-ce pas une attitude négligeable, ne serait-ce que parce qu'elle repose sur une véritable générosité d'âme. Et nécessite un courage certain. Le terme peut étonner certains — ce serait ignorer l'histoire de l'objection de conscience dans notre pays. Car tout fut conquis par la lutte, et constamment remis en question par le Pouvoir. La guerre d'Algérie achevée, le principe d'un statut de l'objection fut retenu par de Gaulle en 1962, après une longue grève de la faim en sa faveur de l'anarchiste Louis Lecoin, âgé de 74 ans. La loi fut votée le 21 décembre 1963. Mais les amendements Debré allaient très vite dénaturer la portée réelle du statut, en introduisant un certain nombre de clauses restrictives dans un texte législatif déjà rigoureux.

Opération 20

Ainsi la durée du service civil doit-elle être double de celle du service militaire. A compter du décret d'appel de chaque classe, un postulant ne dispose que de... 30 jours pour déposer sa demande de statut. Celle-ci doit être motivée. Mais uniquement par des arguments « philosophiques ou religieux » sur lesquels le candidat objecteur fonde son opposition, en toutes circonstances, à l'usage personnel des armes : toute motivation politique entraîne un rejet de la demande ! Or, le cas est de plus en plus fréquent actuellement. On assiste en effet aujourd'hui à une réelle politisation des demandes. Les postulants motivent leur refus du service armé en se fondant sur les essais nucléaires français dans le Pacifique, le troisième rang pris par notre pays pour la vente des armes dans le monde, l'extension du camp militaire du Larzac, le rôle de l'Armée briseuse de grèves ou son action contre-révolutionnaire (Grèce, Chili), etc...

Toutes les demandes sont examinées par une seule et même commission juridictionnelle de sept membres. Un magistrat, désigné par le Garde des Sceaux, la préside. On y trouve également trois « personnalités » désignées par le Premier ministre. Et trois officiers désignés par le ministre des Armées.

La commission siège à huis clos. Elle accorde ou rejette la demande. L'intéressé peut toutefois espérer un second examen de son cas. Mais si cette deuxième décision est aussi négative que la première, il n'a plus qu'une solution : le recours devant le Conseil d'Etat. Or, ce recours, très long, n'est pas suspensif.

Cela aboutit à des situations pour le moins paradoxales. L'« opération 20 » en fournit une illustration révélatrice. Pour dénoncer l'arbitraire de la commission, plusieurs jeunes gens — une vingtaine au départ, une centaine par la suite — lui ont adressé une lettre identique, reproduisant simplement l'article 41 du code du service national.

La commission, jugeant les motivations insuffisamment développées, réclama de nouvelles justifications à ces postulants. Chacun d'entre eux lui a alors envoyé la même réponse, précisant : « Mes armes sont la pelle et la pioche pour l'élaboration d'un monde meilleur où tous les humains, qu'ils soient noirs, jaunes, rouges, blancs, pourront vivre en paix, libres et heureux...Etant profondément épris de liberté, je ne pense pouvoir m'épanouir pleinement dans le cadre de l'Armée. »

A la suite de quoi, la commission a accordé le statut d'objecteur à un certain nombre de postulants. Les autres se le sont vu refuser. Aussi ont-ils déposé un recours devant le Conseil d'Etat. Alors qu'ils attendaient l'arrêt du Conseil d'Etat, plusieurs de ces refusés ont reçu leur ordre de route. Mais ils n'ont pas rejoint leur affectation. Et, donc, ils sont devenus — légalement — insoumis. Aussi certains d'entre eux ont-ils alors été emprisonnés.

Cependant, en février 1973, le Conseil d'Etat cassait la décision de la commission. Car il estimait que les demandes étaient recevables. La commission a donc dû statuer à nouveau. Ce qu'elle a fait. Dans le même sens que la première fois. A ceci près que, le nombre de postulants de l'« opération 20 » ayant grossi, celui des refusés a été plus important. Le même scénario s'est alors reproduit. Nouveau recours en Conseil d'Etat, attente, ordre de route pour 28 refusés, insoumission de facto de ces mêmes jeunes gens et arrestations de plusieurs d'entre eux.

Isolés dans la forêt

Le 21 décembre dernier, pour la seconde fois, le Conseil d'Etat a cassé la décision de la commission. Et pourtant, c'est encore à cette dernière qu'il revient de statuer pour la troisième fois sur le sort de ces jeunes gens. Comme dirait Georges Pompidou, c'est une farce. Mais les objecteurs, et on les comprend, doivent la trouver mauvaise.

D'autant qu'un certain nombre d'entre eux ont passé plusieurs mois en prison. Il est à noter que, depuis 1968, les objecteurs dépendent des tribunaux civils — ils relevaient jusqu'alors des tribunaux militaires. Cette « amélioration » de leur sort a été arrachée après de longues luttes. Mais déjà une nouvelle préoccupation, tout aussi importante, amène les objecteurs à se battre, à s'insou-

Manifestation d'objecteurs, à Paris.

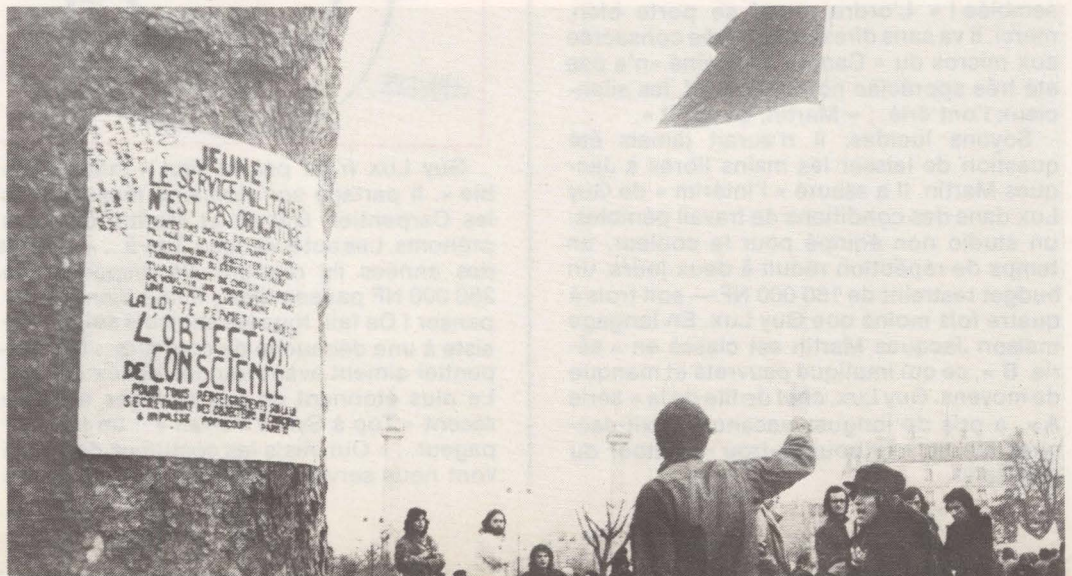

mettre et à se retrouver en prison. C'est le problème de l'affectation autoritaire.

En 1963, les objecteurs accomplissaient leur service civil comme secouristes-pompiers. L'affectation autoritaire à ce service civil et l'aspect para-militaire qu'il a rapidement revêtu provoquèrent les premières grèves d'objecteurs. Vingt d'entre eux furent emprisonnés. Lassé, le gouvernement leur accorda en partie satisfaction en 1965. Ainsi les objecteurs, rattachés au ministère des Affaires sociales, se sont-ils vu offrir d'œuvrer dans une association d'intérêt général et à but non lucratif de leur choix. Associations œuvrant en faveur des pauvres, des mal-logés, des immigrés. Ce sont aussi les maisons de jeunes, le service civil international, Emmaüs, etc... Leur nombre a beaucoup augmenté l'an passé. De 19 en décembre 1972, elles sont passées à 90 à la fin 1973.Elles se sont regroupées dans un Comité de coordination pour le service civil (5, rue Thorel, Paris 2e).

Parallèlement à l'accroissement du nombre des associations intéressées par l'accueil des objecteurs, le nombre des postulants a beaucoup augmenté. On estime à une centaine par mois le nombre des demandes en 1972. A telle enseigne que le gouvernement et surtout le ministre de la Défense à l'époque, Michel Debré, s'en sont inquiétés.C'est pourquoi une nouvelle atteinte au statut a été portée par le « décret de Brégançon », ainsi nommé parce que Pompidou l'a signé pendant ses vacances au fort du même nom, le 17 août 1972. Ce décret rattache les objecteurs au ministère de l'Agriculture. Il les affecte autoritairement, pour la première des deux années de leur service civil, à l'Office national des forêts (O.n.f.).

L'objectif est clair. Il s'agit d'embrigader les objecteurs pendant un an. Isolés dans la forêt, dispersés dans toute la France, ils seront moins à même de se regrouper et de s'organiser pour faire pression sur le gouvernement. L'O.n.f. n'a d'autre part rien à voir avec une association d'intérêt général à but non lucratif. Son directeur lui-même reconnaît vouloir rentabiliser au maximum les forêts : le bénéfice de l'O.n.f. a approché les 50 millions en 1970. Les objecteurs y sont astreints à des tâches sans rapport avec leurs centres d'intérêt. De plus, ils jouent objectivement le rôle de briseurs de grève vis-à-vis de la main-d'œuvre exploitée de l'Office, puisqu'ils sont nombreux et ne perçoivent pas de salaire.

Ensuite, le décret de Brégançon retire aux objecteurs les droits dont jouissent les autres travailleurs civils en ce pays. Ils n'ont ni droit de réunion ni droit d'association. Pas plus que d'exercer des activités à caractère politique ou syndical. Toute réclamation collective, toute grève leur sont interdites.

On comprend alors la réaction des objecteurs. Sur les 510 incorporés juqu'à présent à l'O.n.f. près de 400 on refusé de se plier à cette affectation autoritaire. Ils se trouvent donc en situation d'insoumission. Même ceux qui ont rejoint de leur propre chef, à la

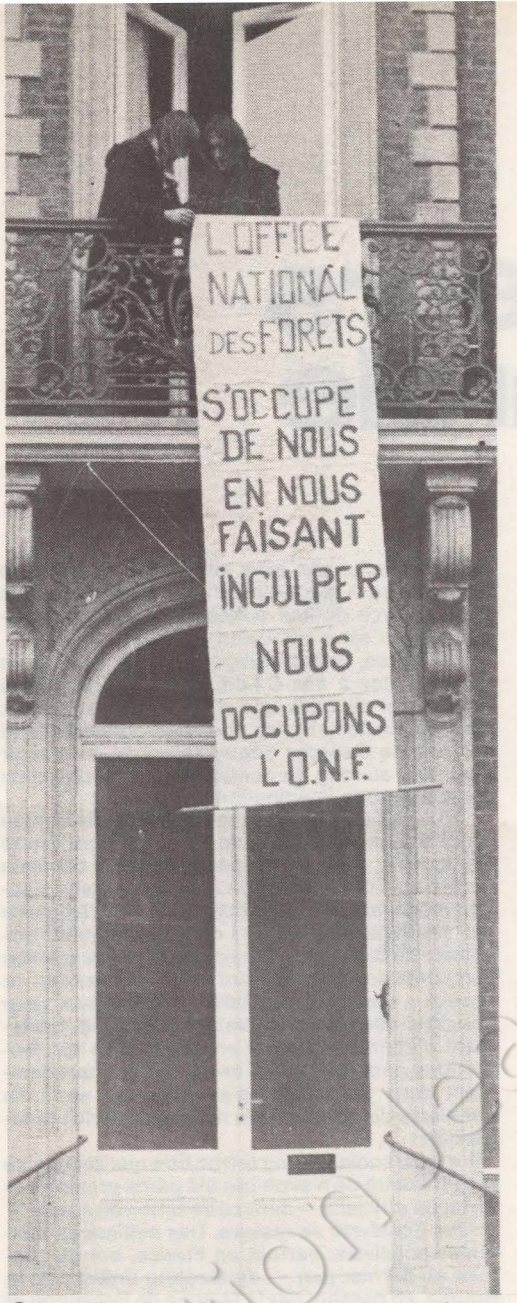

Occupation de l'Office national des forêts.

date de leur incorporation, une association de leur choix où ils effectuent réellement un service civil, reconnu comme tel 18 mois auparavant. Tous ces jeunes risquent un an de prison.

Camouflet à Versailles

Une douzaine d'objecteurs ont été jugés en janvier pour insoumission à l'O.n.f. Les verdicts ont varié de l'acquittement pur et simple — cas de Marc Stienne — à six mois fermes par défaut pour Michel Péret. Trois autres objecteurs ont également été jugés le mois dernier pour avoir abandonné leur poste à l'O.n.f. Leurs peines vont de 4 mois fermes pour Bernard Schittly — qui a fait appel — à huit jours avec sursis pour Olivier de Scorbiac. Le cas de Georges Pavard, jugé le 9 janvier à Versailles pour insoumission à l'O.n.f. mérite d'être noté. Le tribunal a en effet renvoyé son jugement sine die en attendant que le Conseil d'Etat statue sur la constitutionnalité du décret de Brégançon. L'étonnante disparité des verdicts — sans doute destinée à diviser les objecteurs — ne peut manquer de frapper. Les objecteurs réagissent avec unité et fermeté à ces manœuvres du Pouvoir. D'autant plus que celui-ci paraît maintenant reprendre à son compte la formule de De Gaulle : « Je veux bien d'un statut, mais pas d'objecteurs ». Résultat : parallèlement à l'audience croissante de l'objection, un mouvement plus radical s'est développé en faveur de l'insoumission totale. Et une pléiade d'organisations anti-militaristes, non-violentes ou autres s'est constituée. Parmi celles-ci, un comité de soutien aux insoumis à l'affectation autoritaire à l'O.n.f. (Secrétariat des objecteurs de conscience, 6, Impasse Popincourt, Paris 11e).

Le décret de Brégançon prévoit que les objecteurs peuvent choisir librement l'association où ils effectueront leur 2e année de service civil. A cet effet, le ministre de tutelle, Jacques Chirac, a adressé un projet de convention au Comité de coordination pour le service civil. Réunies pour étudier ce projet, les associations du comité l'ont refusé en bloc le 6 novembre 1973.

L'accepter revenait en effet à cautionner le décret de Brégançon. Donc l'affectation autoritaire à l'O.n.f. Le comité demandait le libre choix pour les objecteurs dès le début de leur temps de service civil. Il souhaite aussi la cessation des poursuites et la régularisation de situation pour tous les insoumis à l'O.n.f. La proposition du comité ayant été repoussée par le ministère de l'Agriculture, la situation s'est bloquée. C'est le moment qu'a choisi Chirac pour renier sa parole. Il se trouve en effet que 105 objecteurs avaient accepté l'affectation d'un an à l'O.n.f. Ce temps accompli, ils s'apprêtaient à rejoindre en janvier 1974 une association de leur choix, comme les y autorise la loi. Mais Chirac leur a enjoint de rester à l'O.n.f. jusqu'à nouvel ordre. Motif : aucune association n'a accepté de signer sa convention.

Ecœurés, et décidés à faire valoir leurs droits, plusieurs objecteurs ont refusé de rester à l'Office et l'ont quitté le mois dernier. Ils sont passibles d'une condamnation pour désertion.

L'attitude répressive du gouvernement, de toute façon, va à l'encontre du but poursuivi. En effet, toute propagande en faveur de la loi sur l'objection de conscience est interdite, sous peine de six mois à 3 ans de prison et de 400 à 10 000 francs d'amende. Or l'action du gouvernement amène la presse à se pencher sur ce problème. Et, faute de le populariser, du moins le fait-elle connaître. De leur côté, les objecteurs ont distribué 100 000 exemplaires d'un journal ressemblant à s'y méprendre au « Parisien libéré ». Ils y exposaient leurs problèmes, leur action, leurs droits... et le texte de la fameuse loi.

En Allemagne, où le statut de l'objection de conscience est très libéral et l'antimilitarisme vivace dans la nouvelle génération, 7 % des appelés seulement l'ont choisi. L'objection ne met donc pas en danger la sécurité du pays. Pas même l'existence de l'Armée. Elle gêne simplement un régime de plus en plus autoritaire. Les objecteurs veulent pouvoir choisir. Ils veulent que tous les jeunes soient informés de leurs droits, pour qu'ils puissent faire comme eux : choisir et prendre leurs responsabilités. L'objection pose donc un problème de liberté et de démocratie. Rien de plus. Mais c'est déjà considérable.

JEAN-LOUP REVERIER

Nos lecteurs ont la parole

A propos de Lip

En envoyant à l'Unité un abonnement que comme militant du Parti j'aurais dû lui faire parvenir depuis longtemps, je désire également communiquer à la rédaction l'impression que certains camarades et moi-même avons eue à la lecture des pages consacrées à Lip dans le n° 96.

L'article de la camarade Backmann est pour le moins lacunaire : il « oublie » combien le plan Neuschwander-Bidegain est en retrait par rapport aux concessions arrachées à Giraud. Ce faisant, il épouse les thèses de la C.f.d.t. et du P.s.u. N'étant pas à la C.g.t., je pense pouvoir exprimer mon désaccord sans être soupçonné de partialité.

Si envers et contre tout une certaine partie de la gauche, comme l'aile « moderniste » du C.n.p.f. se retrouve pour s'obstiner à faire l'éloge d'un plan désavantageux pour les travailleurs, cela tient à la personnalité de leurs auteurs, P.d.g. ou patrons en relation, de près ou de loin, avec le P.s.u. Celui-ci, de concert avec eux, manipule les C.f.d.t. pour faire passer la thèse réformiste de la réconciliation possible des ouvriers avec certains membres du patronat, non pas les « caciques », mais les nouveaux. Devant la montée des forces de révolution sociale, il s'agit de les canaliser vers un nouveau style de collaboration de classe. Et de fait, ne peut-on pas dire que l'on a tout fait à Lip pour que le climat y soit dans l'avenir ?

Peut-on dire, comme l'avance l'Unité, que Mai 68 ait bouleversé le patronat ? Peut-être le nouveau style de collaboration de classe (participation de la « nouvelle société », autogestion dans le secteur privé comme le suggère la propagande P.s.u.) s'oppose-t-il en apparence à la vieille gestion du C.n.p.f. ; mais il est fondamentalement un moyen de conserver inchangée, en l'actualisant, l'exploitation des travailleurs : la rénovation du dehors est là pour masquer la permanence des intérêts de classe.

Or pour nous qui nous attaquons aux rapports de production fondamentaux de la société capitaliste, il importe peu d'apprécier la sauce à laquelle le capital mange le travail, sinon pour la dénoncer : le patronat est toujours le patronat. Aussi mes camarades et moi-même avons été profondément choqués et déçus de voir que l'organe de notre Parti, qui se veut un Parti de lutte de classe, pouvait titrer « Un « bon » patron », même en mettant l'adjectif entre guillemets.

Dans le cadre de la discussion libre et démocratique qui est l'avantage et le mérite de notre organisation, nous regrettons de devoir faire ces remarques au moment où par ailleurs la présentation et le contenu de l'Unité s'améliorent régulièrement.

JEAN-NOEL LAURENTI Paris 5e

● *Les « premières réflexions » de Pierre Bérégovoy sur l'affaire Lip que nous avons publiées dans notre dernier numéro allaient elles-mêmes dans le sens de cette lettre.*

Entre l'analyse, prudente mais objective de Michèle Backmann, dans l'Unité n° 96, et les « Premières Réflexions » ambiguës et inconsistantes de Pierre Beregovoy, dans le numéro suivant, à propos du Conflit Lip, quelles contradictions déroutantes pour les militants !

Malgré le titre-enterrement de son papier — car Lip est un conflit toujours ouvert, il n'y a que Messmer pour le croire terminé, bien ou mal — Michèle Backmann avait su mettre en évidence le caractère « révolutionnaire » de la lutte des Lips, la force de leur cohésion et le sens politique de leur refus du « plan » Giraud.

A l'inverse, Pierre Beregovoy, sous couvert de renvoyer dos à dos C.f.d.t. et C.g.t. pour ne se brouiller ni avec les uns ni avec les autres, fait siennes, finalement, les positions critiques de la centrale de Georges Seguy, humiliée de n'avoir joué, tout au long du conflit Lip, que le rôle d'un comparse sans imagination.

Il ne s'agit point de se mêler à une polémique syndicale, moins encore de l'arbitrer, écrit Pierre Beregovoy ; mais, en dix paragraphes, il conteste le rôle du Comité d'Action (« la démocratie s'accommode mal de l'irresponsabilité »), il fait gloire aux prudentes hésitations de la municipalité socialiste de Besançon, il balance entre les mérites comparés des plans Giraud et Neuschwander, ce dernier « faisant la part belle au patronat » pour conclure que les Lips auraient mieux fait, finalement d'attendre la mise en application du Programme commun, avant de se lancer imprudemment dans un combat d'autodéfense, sous les bannières douteuses de la révolution et de l'autogestion !

Le Parti socialiste, au même titre que la C.g.t. se sent-il frustré de n'avoir pas été partie prenante — de façon officielle — dans cette action de masse ?

Que l'analyste se rassure. Des milliers de militants socialistes, partout en France, ont du premier au dernier jour — du Meeting unitaire de la Bourse, en passant par la Marche de Besançon et les myriades des « Six heures de Lip », participé activement au combat.

Il me semble, cependant, qu'il existe assez d'experts des problèmes économiques et sociaux, dans le Parti, pour donner aux « Premières Réflexions » de Beregovoy une suite critique, moins appliquée à faire plaisir à nos grands alliés politiques et syndicaux.

A tout le moins, cet article aurait pu paraître sous la rubrique « Libres propos ». S'il s'agit d'une synthèse de la position officielle du P.s., la discipline de Parti n'empêchera pas beaucoup de camarades de ressentir un certain malaise.

P.S. Le militant C.f.d.t. que je suis se projette un peu (beaucoup) — mais nos statuts ne précisent-ils pas que les militants socialistes doivent également être des syndicalistes ?

GEORGES COANET - CHATENAY - MALABRY

La réforme Fontanet

Toujours intéressé par la lecture de « l'Unité », j'ai été déçu par l'article sur la réforme Fontanet, paru dans votre n° 95.

Je pense, comme vous, que cette réforme est loin d'être une merveille, mais c'était, je crois, l'occasion de préciser un peu mieux la politique de la gauche et de faire des contre-propositions. Voici, en vrac, quelques-unes de mes réflexions.

1. Le tronc commun est une bonne chose, il faut avoir le courage de le dire, mais aussi préciser les conditions nécessaires pour qu'il soit réalisé. Personnellement, je déplore qu'on « réforme » les programmes, sans chercher, ce qui me semble beaucoup plus important, à changer les méthodes qui n'ont pratiquement pas varié depuis le temps où j'étais moi-même scolaire : on démocratise en conservant un enseignement « élitiste ». Si les groupes de niveau se contentent de regrouper les bons, les moyens et les mauvais, ils n'ont pas de sens, s'ils mettent en œuvre, en fonction des enfants, des méthodes différentes, il faut les soutenir.

De même le « délestage » vers des classes plus pratiques peut convenir à certains enfants attirés par des travaux manuels qui peuvent être un moyen de formation dans la mesure où des passerelles sont prévues et surtout où la formation permanente sera possible.

2. La sélection à l'entrée de l'Université n'est pas forcément mauvaise, dans la mesure où d'autres voies sont proposées (il faudrait d'ailleurs définir le rôle de l'Université) et dans la mesure où toujours la formation permanente permettra, après quelques années de vie active, de reprendre des études. Ce qui entraîne d'ailleurs la remise en cause des prérogatives attachées aux grandes écoles.

3. Les professeurs sont-ils prêts à remettre en cause leurs fonctions actuelles ?

4. Est-il possible de démocratiser sérieusement l'Ecole sans changer la structure et l'éventail des salaires ?

J.C. DE MIJOLLA, 54 NANCY

Finance et gens de Lettres

A la suite de l'article de Michel Lévine sur « le livre malade » (« l'Unité » n° 91) Jean Rousselot, président de la Société des Gens de Lettres nous adresse une lettre dans laquelle il précise que les seuls revenus de cette société « lui sont fournis par les cotisations et retenues en question. Cela lui permet tout juste d'assurer les traitements de son personnel et le fonctionnement de ses services. Elle ne possède ni immeubles de rapport, ni portefeuille en bourse bien rebondi. Si elle bénéficie de certains legs, elle n'en peut faire usage que pour soulager la misère des écrivains malades ou âgés, et elle ne s'en fait pas faute. Elle n'a, au demeurant, le droit de faire aucun bénéfice, s'agissant d'une société régie par la loi de 1901. Il faut enfin préciser que les membres de son Conseil d'administration ne touchent pas de jetons de présence et ne se voient même pas rembourser leurs frais de déplacement. »

Dont acte.

Les Africains expulsés

Lectrice occasionnelle de votre journal, j'ai lu avec intérêt l'article consacré à l'expulsion des Africains de la rue Raymond-Losserand. Celui-ci présente les événements (que j'ai suivis de près) de façon assez fidèle.

Cependant il est intéressant de préciser que le soutien à la lutte des locataires s'est organisé pendant 9 mois dans le cadre d'un comité regroupant la plupart des organisations d'extrême gauche et de gauche et menant une action cohérente sur la base des mots d'ordre des locataires. Le P.c. et la C.g.t. s'en sont retirés sans fournir d'explications ; leur soutien a été tout à fait mou.

DANIELLE GARIN, PARIS (15e)

Au risque de vous plaire



Télévision

VENDREDI 15 FEVRIER

Dans la série d'Hubert Knapp et Jean-Claude Bringuier, Les Provinciales « Toi ma raison et ma folie Marseille ». Portrait nostalgique de Marseille du temps de l'Alcazar (20 h 45 ch. 1)

« La femme en ciment », film américain de Gordon Douglas. Le détective Frank Sinatra s'essouffle un peu, malgré Raquel Welch (20 h 35 Ch. 2).

« Vous avez le bonjour de Robert Desnos », un divertissement de Maurice Chateau. (20 h 40 Ch. 3).

SAMEDI 16 FEVRIER

« Puzzle », une dramatique de Claude Desailly (20 h 35 Ch. 1).

Rugby : Pays de Galles - France, en direct de Cardiff, (15 h 40 Ch. 2).

Dans la série, L'illusion scénique : « Du rite au spectacle : le théâtre grec et romain », une émission de Diego Fabbri. (21 h 40 Ch. 3).

DIMANCHE 17 FEVRIER

« Tarzan et la chasseresse », film américain avec Johnny Weissmuller (17 h 25 Ch. 1).

Une architecture lyrique : Oscar Niemeyer (20 h 35 Ch 2).

Ciné-club : « La nuit du chasseur », film américain de Charles Laughton, avec Robert Mitchum. Un film rare et terrifiant (22 h 25 Ch. 2).

LUNDI 18 FEVRIER

« Cat Ballou », un western parodique avec Jane Fonda (20 h 40 Ch. 3)

MARDI 19 FEVRIER

Trenet-vision, sur les traces du « fou chantant » en Languedoc-Roussillon (20 h 35 Ch. 1).

Aux Dossiers de l'écran : « La boucle de feu » film soviétique inédit, suivi d'un débat sur le tournant de la campagne de Russie (20 h 35 Ch.2).

A la découverte des Français « Mais où sont les neiges d'antan » (voir notre article en page 18) (19 h 40 Ch. 3).

MERCREDI 20 FEVRIER

Théâtre : « Le deuil sied à Electre », d'Eugène O'Neil. Une Electre très différente de celle de Giraudoux, revue dernièrement. (20 h 35 Ch. 2)

JEUDI 21 FEVRIER

Grand écran présente « Sourires d'une nuit d'été » d'Ingmar Bergmann. (20 h 35 Ch. 1).

« La demoiselle d'Avignon », un feuilleton pour les amateurs de contes de fées (21 h 45 Ch. 2).



Livres

SOCIETE

*** Elisabeth Venaille : La pollution dans votre assiette (Calmann-Lévy).**

Polyphosphates dans le jambon, anhydride sulfureux dans le vin, fruits et légumes « traités » : nous mangeons et buvons pollué. Comment se défendre ?

*** Jean-Paul Lambert : Le gai massacre des cancres (Editions ouvrières).**

Techniques et diplôme à l'appui, l'école de la Ve République humilie et écrase les enfants des pauvres. L'auteur le prouve.

*** Sociopsychanalyse 4 (Payot).**

Compte rendu d'une application pratique des méthodes pédagogiques préconisées dans « Le manifeste éducatif » (Payot) de Gérard Mendel et Christian Vogt.

HISTOIRE

*** Donald Kenrick et Grattan Puxon : Destins gitans (Calmann-Lévy).**

Craints, rejetés, méprisés, pourchassés, les Gitans vivent partout, et de tout temps, dans l'hostilité. Ce livre est un dossier accablant.

*** René Grousset : Histoire de l'Arménie (Payot).**

De Xénophon à l'empire byzantin, la lutte ignorée d'une nation pour sa souveraineté.

POLITIQUE

*** O.r.t.f., l'agonie du monopole ? (Plon).**

D'un côté, René Andrieu, Georges Fillioud, Pierre Viansson-Ponté, Alain de Sédouy. De l'autre, Olivier Giscard d'Estaing, Alain Griotteray, Georges Suffert et Jean-François Revel. Partisans et adversaires du monopole s'affrontent dans cette « tribune libre ».

*** Hichem Djaït : la personnalité et le devenir arabo-islamique (Le Seuil).**

Un Tunisien interroge les bases de la « nation arabe ».

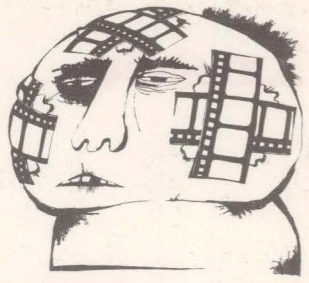

Cinéma

*** Arturo Ripstein : Le château de la pureté.**

Oeuvre ambitieuse et touffue, ce film mexicain contant l'histoire d'un homme qui enferme sa famille dix-huit ans durant dans une maison — afin de la préserver de toute corruption venant du monde extérieur — se prête à de multiples lectures : psychanalytique, philosophique, politique, morale...

*** Alexandre Jodorowski : La montagne sacrée.**

L'imagination luxuriante de cet ancien orchestrateur de happenings est à la source de tableaux frappants, d'images surréalistes dignes d'un grand peintre. Mais tout cela ne fait pas un film. Il ne suffit pas de multiplier les scènes de torture et les parades de monstres pour dénoncer les cataclysmes humains. Pas plus qu'il ne suffit de filmer un bric-à-brac de symboles traumatisants, de rivaliser de naïveté avec Arrabal ni de truffer ses délires d'allusions bibliques pour œuvrer dans le mysticisme.

*** Tonino Valerii : Mon nom est Personne.**

Trinita contre John Ford : la rencontre du western mythique avec le western « pop » pour en finir une bonne fois avec la légende de l'Ouest. Léone aurait mieux fait de réaliser lui-même ce western dell'arte, plutôt que d'en confier la mise en boîte à un artisan qui reprend ses tics avec plus ou moins de bonheur et de drôlerie.

Abonnés arrivés à échéance réabonnez-vous sans tarder

BULLETIN D'ABONNEMENT A L'UNITE

41, Boulevard MAGENTA - Paris 10e

Je soussigné (1) .....

Profession .....

Demeurant .....

.....

*désire souscrire un abonnement**

normal de 6 mois à	*50 F*	☐
normal d'un an à	*90 F*	☐
de soutien à	*100 F*	☐
de soutien à	*150 F*	☐
de soutien à	*200 F*	☐

**Cochez la case correspondante*

*Je vous adresse le montant correspondant**

par chèque bancaire ☐
par chèque postal ☐
ou virement
au C.C.P. L'Unité ☐
3034980 La Source

Date et Signature

(1) PRIERE D'INDIQUER NOM ET ADRESSE EN LETTRES CAPITALES

Pour les abonnements Etranger, le prix sera indiqué sur demande.

l'unité

Rédaction : 5, rue Viollet-le-Duc
(Paris-9e) Tél. : 878.44.34
Administration : 41 bd de Magenta
(Paris-10e) Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy
Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION
Serge Richard (rédacteur en chef), Claude Fuzier, Guy Perrimond, Michèle Backmann, Josette Barbieri, Nicolas Brimo, Robert Butheau, Christine Cottin, Daniel Mitrani, Jean Montagnard, Gilberte Muller, Jean-Loup Revérier, Jacqueline Sorret, Maurice Séveno, Antoine Violet.

SECRETAIRE DE REDACTION-MAQUETTES
Nicole Chaillot.

AVEC LA COLLABORATION DE
François-Régis Bastide, Pierre Bérégovoy, Roger Bordier, Pierre Bourgeade, Jean-Pierre Chevènement, Georges Conchon, Henri Delisle, Yves Durrieu, Roger Fajardie, Georges Fillioud, Claude Gault, Gérard Jaquet, Lionel Jospin, Pierre Joxe, Emile Loo, François Mitterrand, Didier Motchane, Henri Noguères, Bernard Pingaud, Robert Pontillon, Henri-François Rey, Georges Sarre, Dominique Taddéi.

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : Régie Publicitaire, 2, rue du Cygne, Paris 1er. Tél. 508.45.00 (Michèle Pancaldi) ou directement au journal, 5 rue Viollet-le-Duc, Paris 9e.
Spectacles : France-Lafayette, 10, rue Bleue, Paris 9e. Tél. 523.10.35 (Jean-Pierre Lemaire).
Directeur de publication : Michel Lecornet.
Société éditrice : Les Nouvelles Editions de l'An 2000.

Imprimerie d'Hebdo-T.C. 76 - Yvetot.

Insee

AUTOPSIE D'UN INDICE

S'il s'obstine à refuser aux syndicats la négociation d'un nouvel indice des prix, Giscard risque de se retrouver avec un thermomètre cassé.

Attaqué par ceux-là mêmes qui le calculent, l'indice des prix de l'Insee vient de recevoir un coup dont il aura du mal à se remettre. Et dont le gouvernement se serait bien passé, surtout à la veille des négociations salariales avec le personnel de la R.a.t.p. et des cheminots. Ce n'est pas la première fois que l'indice des prix est contesté : depuis longtemps les organisations de gauche protestent contre l'usage exclusif de l'indice et, le 7 novembre dernier, lors d'une manifestation de fonctionnaires parisiens, on pouvait lire sur les banderolles : « Indice Insee, indice truqué. » Mais cette fois-ci, l'attaque vient de l'intérieur. Et elle est imparable. En apportant la preuve, dans un document de 12 pages, exemples à l'appui, que l'indice de prix est truqué, l'intersyndicale C.g.t. - C.f.d.t. de l'Insee enlève au gouvernement un argument de poids. Plus possible aujourd'hui de répondre à ceux qui critiquent l'indice : « Mettez-vous en doute l'honnêteté de ceux qui l'élaborent ? » Cet argument, cent fois employé, n'est plus de mise. Le gouvernement le sait : il reste silencieux. Et le directeur général de l'Insee, Jean Ripert, envoyé en première ligne pour justifier son indice, se noie dans des explications techniques, destinées à montrer que les syndicalistes de l'Insee font fausse route, et, surtout, à éviter qu'on ne pose trop haut le vrai problème : ce fameux indice, qui doit mesurer l'évolution des prix et celle du pouvoir d'achat, qui est utilisé comme référence pour calculer le minimum vital des plus déshérités (retraités, veuves) et comme base dans les négociations salariales (le Smic est indexé sur l'indice des prix de détail) est-il un instrument sérieux ? En d'autres termes, reflète-t-il exactement la hausse des prix ?

Camouflage

Non, répondent les syndicalistes de l'Insee qui affirment : « Quand les prix galopent, l'indice trotte. » « L'indice a une fâcheuse tendance à ne pas compter toute la hausse des prix », estime un délégué syndical. Et pour prouver ce qu'ils avancent, les syndicalistes de l'Insee démontent, étape par étape, la fabrication de l'indice : « A chacune des étapes de l'élaboration de l'indice, des conventions arbitraires permettent de cacher systématiquement une partie de la hausse subie par les travailleurs. » Les exemples de ce « camouflage » ne manquent pas : en enquêtant sur les endroits où se font les choix, sur les critères de ces choix, les militants syndicaux en ont trouvé à la pelle.

Ainsi, les enquêteurs de l'Insee effectuent chaque mois quelque 160 000 relevés de prix. Mais que se passe-t-il lorsque, d'un mois sur l'autre, les produits proposés à la vente ne sont plus les mêmes ? L'Insee répond : les enquêteurs doivent alors appliquer « des règles empiriques de raccord dont le principe fondamental est de comparer les prix d'objets différents à qualité d'usage équivalente. » C'est la règle de l'« effet — qualité », dont la rigueur scientifique n'a, on le voit, rien d'évident, et qui donne lieu à toutes les interprétations, comme le montrent les syndicalistes de l'Insee : « En septembre 1973, on relève le prix d'une voiture A, de puissance 4 CV, et de prix 10.000 F. En octobre, 1973, cette voiture n'existe plus à l'état neuf (les achats d'occasion ne sont pas comptés dans l'indice). Par contre, on trouve une voiture B, de puissance 5 CV et de prix 13.000 F. La puissance a augmenté, mais la sécurité a diminué, car les freins ne sont pas plus puissants, la carrosserie est moins solide, etc.

« Quand la puissance augmente en même temps que le prix, l'augmentation de prix n'est comptée qu'en partie dans l'indice. En effet, on affirme que la voiture a une qualité supérieure, donc qu'une partie de l'augmentation de prix est due à l'augmentation de qualité : sur les 3.000 F d'augmentation de prix, 2.000 F par exemple seront attribués à l'augmentation de puissance et ne seront donc pas comptés dans le calcul de la hausse des prix ; ce calcul ne retiendra comme hausse que 1.000 F. Pourquoi choisir la puissance plutôt que la sécurité, comme critère de qualité ? »

Bref, écrivent les syndicalistes « l'effet qualité constitue un piège : la « qualité constante » recherchée est en fait étroitement liée aux habitudes et conventions d'une époque) lesquelles sont en général imposées par les fabricants ». Ce qui permet, par la même occasion, de cacher une partie de la hausse des prix : « Quand il y a hausse des prix on dit qu'y a un « effet-qualité » pour ne pas tenir compte de la totalité de la hausse. » Et les statisticiens se font les complices des fabricants qui « peuvent imposer aux consommateurs le remplacement d'un modèle par un autre plus cher et qui durera pourtant moins longtemps. »

Comment définir d'ailleurs la qualité ? « Pour les ouvriers, les vieux sans ressources, le « bon » aliment est celui qui nourrit bien, qui « cale l'estomac, qui permet de vivre. Pour le bourgeois, c'est celui qui ne fait pas grossir... ». « La valeur attachée à un produit est très différente selon les classes sociales (...) Celui qui choisit le critère à suivre dans l'indice ne fait-il pas un choix politique ? »

Ce n'est pas tout. Un certain nombre de dépenses sont exclues de l'indice : la construction des logements, tous les achats d'occasion, les impôts directs, la vignette auto, les cotisations de sécurité sociale, les primes d'assurance, les intérêts pour achats à crédit. Autant de dépenses qui, souvent, pèsent lourd dans un budget. « Aujourd'hui où il y a une forte hausse du crédit et du prix d'achat des logements, disent les syndicalistes, la définition de la consommation qui n'en tient pas compte, cache, encore une fois, une partie de la hausse des prix. »

Enfin, les pondérations affectées à chaque poste de dépense (chaque article reçoit « un coefficient proportionnel à la valeur des achats correspondant des ménages de référence ») et le choix même de ces ménages de référence ne sont pas à l'abri de critique : l'indice prétend se référer à des ménages urbains dont le chef est employé ou ouvrier, qui représentent 30 % de la population et dont l'Insee fixe les ressources à 2.500 F par mois... en 1969. Ce qui correspond aujourd'hui à un revenu mensuel de 3.500 F ! On se doute que les ménages de smicards n'ont pas tout à fait les mêmes structures de consommation que celles de ces ménages à revenus « moyens » et qu'ils ne consacrent pas la même part de leur budget aux loisirs. « Or, le système de pondérations, qui réduit la part alimentaire d'un petit budget, sous-estime la hausse des prix pour les bas revenus » explique un syndicaliste.

A tout cela, les défenseurs de l'indice répondent : il ne cherche pas à être un instrument de mesure des besoins. Ne confondons pas, dit Jean Ripert « la notion de pouvoir d'achat et celle de satisfaction des besoins... » En d'autres termes : ne demandons pas à l'indice plus qu'il ne peut donner. Très bien. Mais alors, il faut cesser d'en faire le pilier de tout un système, le thermomètre de l'inflation, l'étalon du coût de la vie, la base du Smic, l'arbitre des négociations salariales, le juge des pensions alimentaires. Ce qu'il a toujours été jusqu'ici. On l'a présenté comme le meilleur instrument, scientifique et objectif, de mesure de la hausse des prix, un instrument au-dessus de tout soupçon, « le seul indice sérieux » comme le disait en décembre 1973 Valéry Giscard d'Estaing, qui ajoutait : « Toute autre méthode serait abusive, et notamment toute méthode consistant à « négocier » l'indice, comme si les patients pouvaient négocier avec le médecin le choix du thermomètre. »

C'est pourtant bien de cela qu'il s'agit aujourd'hui. Et s'il s'obstine à refuser aux syndicats la négociation d'un nouvel indice, Giscard risque de ne garder dans les mains qu'un thermomètre cassé.

DAVID SYLVAIN ET MICHELE BACKMANN